



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Département des Etudes Economiques et de la Monnaie
Direction de la Recherche et de la Statistique

**LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE
L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2005**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Département des Etudes Economiques et de la Monnaie
Direction de la Recherche et de la Statistique

LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2005



Mai 2007



SOMMAIRE

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Liste des tableaux, des graphiques et des encadrés | 3 |
| Liste des sigles et abréviations | 4 |
| Résumé | 5 |
| Introduction | 6 |
| 1. Aperçu de l'environnement économique en 2005 | 7 |
| 1.1. Environnement international | 7 |
| 1.2. Environnement interne | 7 |
| 2. Evolution de la balance des paiements régionale | 9 |
| 2.1. Compte des transactions courantes | 9 |
| 2.2. Compte de capital et d'opérations financières | 17 |
| 3. Evolution des échanges intra-UEMOA | 20 |
| 3.1. Evolution globale des échanges intra-UEMOA | 20 |
| 3.2. Evolution par pays | 21 |
| Conclusion | 31 |
| ANNEXES | |
| Annexe 1 : Tableaux statistiques | 32 |
| Annexe 2 : Principales composantes de la balance des paiements | 37 |
| Annexe 3 : Estimation de la matrice des échanges intra-communautaires | 39 |
| Annexe 4 : Impact des asymétries sur la qualité des statistiques de la balance des paiements régionale | 41 |

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES

| | | <i>Page</i> |
|-------------------|---|-------------|
| TABLEAUX | | |
| Tableau 1 | Echanges financiers intra-UEMOA | 21 |
| Tableau A1 | Balance des paiements régionale de l'UEMOA en 2005 | 32 |
| Tableau A2 | Evolution de la balance des paiements régionale | 33 |
| Tableau A3a,b | Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEMOA | 34 |
| Tableau A4 | Matrice des échanges commerciaux intra-UEMOA | 35 |
| Tableau A5 | Evolution du commerce intra-UEMOA | 36 |
| Tableau 2 | Statistiques douanières relatives au commerce intra-UEMOA | 39 |
| GRAPHIQUES | | |
| Graphique 1 | Croissance du PIB et des échanges commerciaux dans le monde en 2005 | 7 |
| Graphique 2 | Soldes caractéristiques de la balance des paiements | 9 |
| Graphique 3 | Evolution des principaux produits exportés | 10 |
| Graphique 4 | Evolution de la structure des exportations | 12 |
| Graphique 5a | Orientation géographique des exportations en 2005 | 13 |
| Graphique 5b | Origine géographique des importations en 2005 | 14 |
| Graphique 6 | Evolution des services et des revenus nets | 15 |
| Graphique 7 | Evolution des flux de capitaux | 18 |
| Graphique 8 | Evolution des exportations intra-UEMOA | 20 |
| Graphique 9a,b,c | Echanges intra-UEMOA du Bénin | 22 |
| Graphique 10a,b,c | Echanges intra-UEMOA du Burkina Faso | 23 |
| Graphique 11a,b,c | Echanges intra-UEMOA de la Côte d'Ivoire | 24-25 |
| Graphique 12a,b,c | Echanges intra-UEMOA de la Guinée-Bissau | 25-26 |
| Graphique 13a,b,c | Echanges intra-UEMOA du Mali | 26-27 |
| Graphique 14a,b,c | Echanges intra-UEMOA du Niger | 27-28 |
| Graphique 15a,b,c | Echanges intra-UEMOA du Sénégal | 29 |
| Graphique 16a,b,c | Echanges intra-UEMOA du Togo | 30 |
| ENCADRES | | |
| Encadré 1 | Envois de fonds des travailleurs | 16 |
| Encadré 2 | Impact de l'annulation de la dette extérieure | 17 |
| Encadré 3 | Commerce de réexportation et avoirs de réserve | 19 |

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|----------------------------|---|
| AGOA | African Growth and Opportunity Act |
| AEN | Avoirs Extérieurs Nets |
| BCEAO ou "Banque Centrale" | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| BOAD | Banque Ouest Africaine de Développement |
| BTP | Bâtiment et Travaux Publics |
| BRI | Banque des Règlements Internationaux |
| CEI | Communauté des Etats Indépendants |
| CBP | Comité de Balance des Paiements |
| DEC | Document Extra Comptable |
| DTS | Droit de Tirage Spécial |
| FOB | Franco A Bord |
| FCFA | Franco de la Communauté Financière Africaine |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| MBDP | Manuel de la Balance des Paiements |
| OMC | Organisation Mondiale du Commerce |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PEG | Position Extérieure Globale |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PPTE | Pays Pauvre Très Endetté |
| SCN | Système de Comptabilité Nationale |
| UE | Union Européenne |
| UMOA | Union Monétaire Ouest Africaine |
| UEMOA | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |
| Union | L'ensemble des Etats membres de l'UEMOA |

| | |
|----|---------------|
| B | Bénin |
| BF | Burkina Faso |
| CI | Côte d'Ivoire |
| GB | Guinée-Bissau |
| M | Mali |
| N | Niger |
| S | Sénégal |
| T | Togo |

RESUME

Les comptes extérieurs de l'UEMOA se sont soldés en 2005 par un excédent global de 98,3 milliards contre 81,9 milliards¹ en 2004. Ce résultat reflète l'accroissement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, le déficit des transactions courantes s'étant aggravé.

Le solde déficitaire des opérations courantes est ressorti à 1.542,2 milliards en 2005 contre 1.103,2 milliards en 2004. Hors transferts officiels, le déficit courant s'est situé à 7,6% du PIB contre 6,2% en 2004, soit 2,6 points de pourcentage au-dessus de la norme définie dans le cadre de la surveillance multilatérale. L'évolution défavorable du compte courant par rapport à l'année précédente est liée essentiellement à la dégradation de la balance des biens et services, en liaison avec la flambée des cours du pétrole.

En effet, les échanges de biens se sont soldés par un déficit de 289,0 milliards en 2005 contre un excédent de 222,3 milliards en 2004, traduisant une hausse des importations plus soutenue que celle des exportations. Au plan des ventes extérieures, l'année 2005 a été caractérisée par une évolution contrastée des cours des principaux produits d'exportation de l'Union. L'incidence de la nette progression des exportations d'or et de produits pétroliers a été atténuée par la contraction des ventes extérieures de produits du coton, du cacao et des industries chimiques. Le taux d'accroissement des exportations a été limité à 8,0% en 2005. Pour leur part, les importations ont enregistré une augmentation de 18,9%. Cette accélération est imputable essentiellement au renchérissement de 39,6% des cours du baril du pétrole et à l'accroissement des besoins céréaliers, consécutif aux mauvais résultats de la campagne agricole 2004/2005 dans certains pays. La hausse du prix du pétrole a induit un alourdissement de la facture énergétique qui a représenté 23,5% des importations de l'Union contre 18,6% en 2004.

Au titre des autres postes du compte des transactions courantes, en particulier les revenus et les transferts courants, une évolution favorable a été notée par rapport à l'année 2004. Le déficit des revenus s'est établi à 570,7 milliards contre 641,3 milliards en 2004, tandis que l'excédent des transferts courants est passé de 521,0 milliards à 661,4 milliards, sous l'impulsion notamment de l'importance croissante des envois de fonds des émigrés.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières est ressorti à 1.608,0 milliards, en amélioration de 389,5 milliards par rapport à 2004. Cette évolution favorable reflète la baisse de l'amortissement de la dette extérieure publique, ainsi que la hausse des tirages publics et des flux de capitaux privés. En particulier, le solde des investissements directs étrangers est ressorti à 379,4 milliards en 2005 contre 332,9 milliards en 2004. Au titre du financement exceptionnel, les arriérés de paiement extérieurs accumulés en 2005 se sont chiffrés à 502,6 milliards, du fait de la situation difficile des relations de certains pays de l'Union avec les partenaires au développement.

Les échanges commerciaux intra-communautaires ont enregistré une hausse de 17,9%, sous l'effet conjugué des prix et des volumes. Cette progression est en rapport avec la reprise des relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les autres pays de l'Union. En 2005, le commerce intra-UEMOA a représenté 18,0% du total des exportations de l'Union et 17,1% des importations totales. Les flux financiers intra-UEMOA ont enregistré une progression de 70,0% par rapport à l'année 2004 pour ressortir à 485,7 milliards, reflétant l'impact du développement du marché financier régional.

¹ Sauf indication contraire, les montants seront exprimés en francs CFA

INTRODUCTION

Les paiements extérieurs des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'inscrivent dans un cadre institutionnel et réglementaire caractérisé par l'absence d'entrave à la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux entre ces Etats, en vertu des dispositions du Traité de l'UEMOA. Par ailleurs, en conformité avec les clauses de l'Accord de coopération monétaire conclu avec la France, les mouvements de capitaux entre les pays de la Zone franc sont libres.

Le Règlement n° R09/98/CM/UEMOA, qui fixe les conditions d'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union avec l'extérieur, a défini les modalités d'élaboration et d'adoption de la balance des paiements dans lesdits Etats. Aux termes des dispositions de ce Règlement, la Banque Centrale est responsable de l'élaboration de la balance des paiements et son adoption est assurée, dans chaque Etat, par un Comité de la Balance des Paiements, présidé par le Ministre chargé des Finances.

La balance des paiements régionale de l'UEMOA est établie à partir des balances des paiements des Etats membres et soumise au Conseil des Ministres pour information. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires. Ce compte, qui permet également de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs, constitue un outil additionnel d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union.

Le présent rapport de la balance des paiements régionale analyse l'évolution des paiements extérieurs en 2005, après un aperçu de l'environnement économique et financier interne et externe. Il examine également les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires, en faisant ressortir l'état des transactions de chaque pays membre avec le reste de l'Union.

I. APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2005

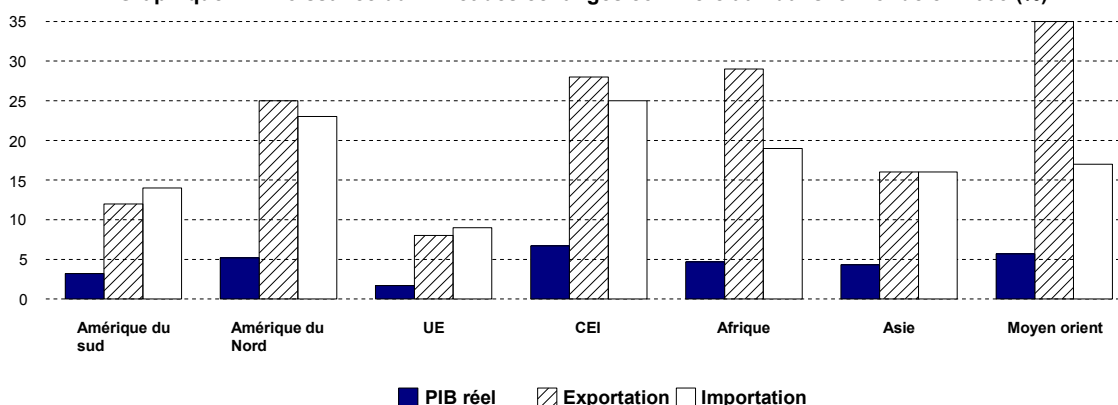
1.1 - Environnement international

Les économies de l'UEMOA ont évolué en 2005 dans un environnement international marqué par un ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés et la flambée des cours mondiaux du pétrole. L'activité est toutefois demeurée vigoureuse dans les pays d'Asie, particulièrement en Chine et en Inde. Selon les données du FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale s'est situé à 4,9% contre 5,3% en 2004.

Ce ralentissement de l'activité économique a entraîné une baisse du rythme d'expansion du commerce international. Le volume des exportations de marchandises a augmenté de 6,0% contre 9,5% en 2004. Ce taux de croissance des exportations reste toutefois supérieur à celui de la croissance de l'économie mondiale, contribuant ainsi à accroître le degré d'ouverture dans toutes les régions du monde.

En ce qui concerne les prix, un des faits marquants a été l'envolée des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des sommets inégalés depuis 1984. Ils se sont inscrits en hausse de 39,6% sur l'année 2005. Les cours des principales matières premières de l'UEMOA ont, pour leur part, connu une évolution contrastée en 2005. Ceux de l'once d'or et du café se sont accrus en moyenne respectivement de 8,8% et 40,0%. En revanche, les prix internationaux du cacao et du coton ont été en retrait de 0,9% et 6,6%, en liaison, d'une part, avec l'abondance de l'offre et, d'autre part, avec les effets négatifs des subventions, dont bénéficient certains producteurs des pays développés. Les cours des huiles végétales se sont également repliés, principalement sous l'effet de la production record de soja. Les cotations de l'huile d'arachide se sont dépréciées de 8,9% et celles des huiles de palme et de palmistes ont chuté de 11,3% et 4,0% respectivement.

Graphique 1 : Croissance du PIB et des échanges commerciaux dans le monde en 2005 (%)



Sur le marché des changes, l'euro est resté stable par rapport au dollar (dépréciation de 0,011% en 2005) et s'est apprécié de 0,8% et 1,8% respectivement face à la livre sterling et au yen.

1.2 - Environnement interne

Au plan interne, l'activité économique a été soutenue par un redressement de la production agricole, notamment céréalière, après les mauvaises performances enregistrées au cours de la campagne 2004/2005 et par le regain de dynamisme du secteur minier. Le taux de croissance économique est ressorti, en termes réels, à 4,0% contre 2,6% en 2004.

La situation économique et financière des Etats membres de l'Union s'est toutefois ressentie de l'évolution défavorable des cours des matières premières et de la persistance des

incertitudes socio-politiques. En particulier, le taux d'inflation s'est inscrit en nette hausse, ressortant à 4,3% contre 0,5% en 2004, du fait de la progression des cours du pétrole et du renchérissement des produits alimentaires, induit par les déficits de la production céréalière enregistrés lors de la campagne agricole 2004/2005.

Dans l'ensemble, le différentiel d'inflation entre l'Union et ses principaux partenaires est resté globalement favorable, préservant la compétitivité de ses économies. Vis-à-vis des pays environnants, ce différentiel s'est situé à 12,2 points. Cependant, la hausse des prix dans l'Union a été supérieure de 2,4 points de pourcentage par rapport aux réalisations de la zone d'ancrage du franc CFA.

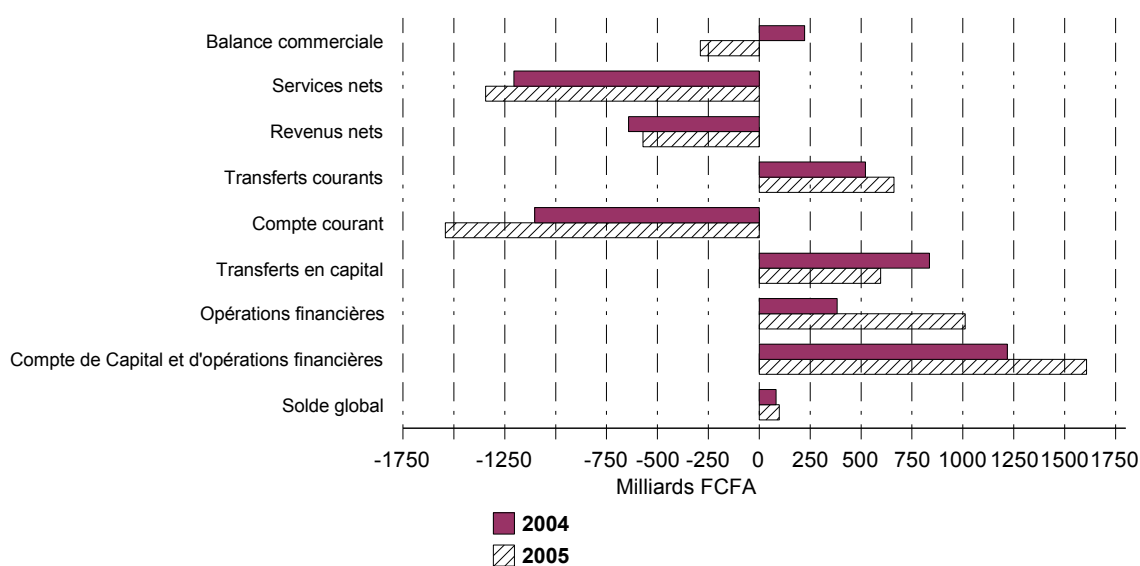
La situation des finances publiques s'est dégradée, en liaison notamment avec la faible progression des recettes, la prise en charge partielle des déficits de la filière coton dans certains pays, induits par la faiblesse des cours de ce produit, ainsi que la hausse des dépenses d'investissement. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, s'est établi à 5,0% du PIB en 2005 contre 4,9% en 2004. La trésorerie publique est restée caractérisée par des tensions qui se sont traduites dans certains Etats par une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

Au total, l'environnement économique et financier des Etats membres de l'UEMOA a été globalement défavorable, nonobstant le redressement de la croissance économique. L'évolution des échanges extérieurs en 2005 porte ainsi l'empreinte des contraintes ci-dessus évoquées.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE

La balance des paiements régionale de l'UEMOA a dégagé un excédent de 98,3 milliards en 2005 contre 81,9 milliards l'année précédente. Ce solde excédentaire résulte de l'amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières qui a atteint 1.608,0 milliards après 1.218,5 milliards en 2004, du fait principalement des ressources extérieures mobilisées au titre des aides et dons-projets, ainsi que des flux de capitaux privés. Le solde des transactions courantes s'est en revanche dégradé avec un déficit établi à 1.542,2 milliards contre 1.103,2 milliards l'année précédente, en liaison avec le renchérissement de la facture pétrolière et des importations de produits alimentaires.

Graphique 2 : Soldes caractéristiques de la balance des paiements



2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes s'est établi à 1.542,2 milliards en 2005. Hors dons, il a atteint 7,6% du PIB contre 6,2% en 2004, soit 2,6 points de pourcentage au-dessus de la norme communautaire. L'évolution du compte des transactions courantes est essentiellement liée à la dégradation de la balance commerciale et du solde des services.

L'ampleur du déficit commercial et des services a contribué à masquer l'évolution favorable des revenus nets et l'augmentation de l'excédent des transferts courants.

2.1.1. Commerce extérieur

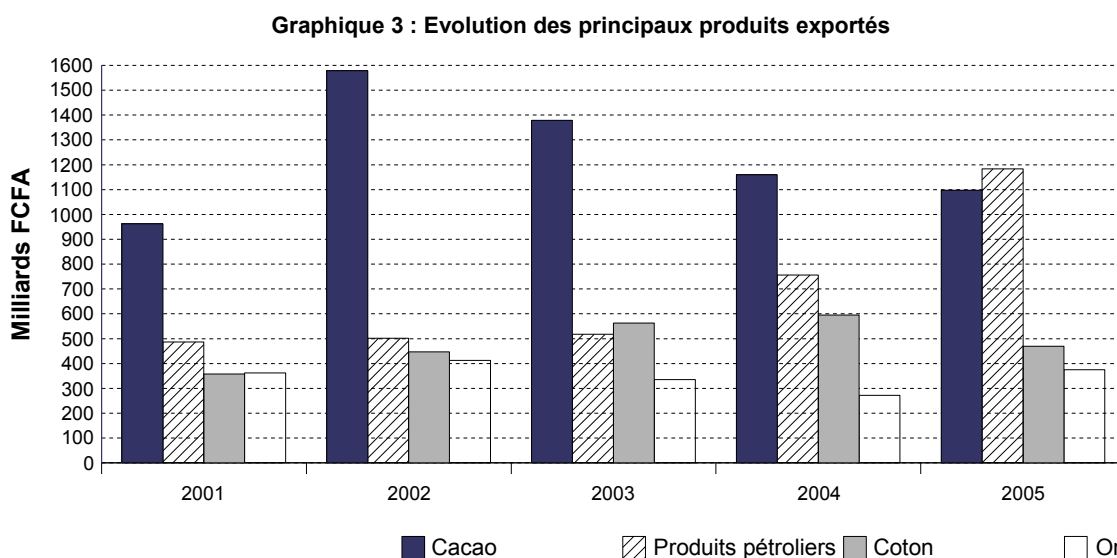
En ressortant déficitaire, la balance commerciale de l'UEMOA a rompu avec la série des excédents réalisés depuis la dévaluation du FCFA en 1994 et confirme la tendance à la dégradation constatée à partir de l'année 2003. Les échanges de biens se sont soldés par un déficit de 289,0 milliards en 2005 contre un excédent de 222,3 milliards un an auparavant. L'excédent commercial s'est réduit en Côte d'Ivoire, en passant de 1.388,3 milliards à 1.290,3 milliards en 2005, tandis que le déficit des échanges s'est élargi dans les autres pays de l'Union, atteignant un cumul de 1.645,3 milliards en 2005 contre 1.189,7 milliards un an plus tôt.

A l'instar de l'année précédente, la dégradation de la balance commerciale reflète l'importante hausse des importations, deux fois plus élevée que celle des exportations (18,9% contre

8,0%). Elle porte l'empreinte de la progression des cours du pétrole qui s'est traduite par l'accroissement significatif du prix des produits pétroliers.

2.1.1.1. Exportations

Les exportations de l'UEMOA, non compris les échanges intra-communautaires, ont été évaluées à 5.509,9 milliards en 2005, en hausse de 8,0% par rapport à l'année précédente. Cette progression a été impulsée par les ventes extérieures de pétrole et d'or, les autres composantes des exportations ayant enregistré une évolution contrastée. Par catégories de biens, l'évolution des exportations se présente comme ci-après.



Cacao : tendance baissière des ventes extérieures

Les exportations de cacao et de ses produits dérivés, en direction principalement de l'Union européenne, ont poursuivi leur baisse, en s'établissant à 1.097,7 milliards en 2005 contre 1.159,8 milliards une année auparavant, soit une réduction de 5,4%. Ce repli est lié à la baisse des volumes exportés (-2,9%), conjuguée à un léger repli des cours sur le marché international. En effet, la production de cacao a diminué, en liaison avec les dégâts du virus swollen shoot sur les plantations. En outre, une partie des récoltes, notamment en Côte d'Ivoire, a été acheminée vers les pays limitrophes (Ghana) où les prix aux producteurs ont été jugés plus rémunérateurs. Sur le marché international, le prix du kilogramme de cacao a été fixé à 810,9 FCFA, en moyenne annuelle, contre 818,2 FCFA en 2004.

La part du cacao dans les exportations de l'Union a reculé à 18,3% contre 20,6% en 2004.

Produits pétroliers : relance de la production et envolée des prix

Après une hausse de plus de 35,0% enregistrée en 2004, les cours moyens du baril de pétrole brut ont progressé quasiment au même rythme en 2005 (+39,6%) pour se fixer à 57,3 dollars. La mise en production de nouveaux puits de pétrole en Côte d'Ivoire a porté le volume de pétrole exporté par l'Union à plus de 5.100 milliers de tonnes, soit un accroissement de 17,4% par rapport aux quantités exportées en 2004.

Les recettes ont été estimées à 1.183,1 milliards, soit 19,7% des exportations totales, faisant des produits pétroliers le premier poste d'exportation de l'Union devant le cacao et le coton.

Le pétrole brut de la Côte d'Ivoire est exporté principalement vers les Etats-Unis, les Pays-Bas et la France, tandis que les produits finis du pétrole sont destinés aux autres pays d'Afrique,

notamment le Nigeria, la République Démocratique du Congo et le Liberia. Le Sénégal exporte les produits raffinés du pétrole à destination des pays limitrophes, tels que la Gambie ou la Mauritanie.

Produits du coton : baisse des recettes d'exportation

Les recettes tirées des exportations des produits du coton ont été évaluées à 469,6 milliards en 2005 contre 594,6 milliards l'année précédente, soit un recul de 21,0%. Elles ont enregistré ainsi une baisse pour la première fois depuis l'année 1998, attribuable essentiellement à la chute des prix internationaux de ce produit. Ceux-ci se sont repliés de 6,6% en 2005, en relation avec l'abondance du produit sur le marché international et l'effet des subventions, dont bénéficient les producteurs dans les pays développés. La filière connaît également des difficultés d'ordre organisationnel et financier qui expliquent en partie les contre-performances à l'exportation.

Cependant, la baisse des recettes a masqué l'augmentation des tonnages exportés, évalués à 927.900 tonnes en 2005 contre 799.940 tonnes en 2004. Au Burkina et au Mali, premiers producteurs sous-régionaux, les tonnages exportés se sont accrus respectivement de 25,1% et 10,8%, grâce aux stocks de la campagne précédente. Au Bénin où la production cotonnière a battu un record au cours de la campagne 2004/2005, les quantités exportées ont progressé de 29,0%. En Côte d'Ivoire, les tonnages exportés ont également progressé de 22,7%. En revanche, le Togo est le seul pays de l'Union où les volumes exportés ont baissé (-49,7%), du fait de la désaffectation des planteurs au profit des cultures vivrières.

Le coton occupe la troisième place dans les exportations de l'Union, avec une part de 7,8% en 2005. Il constitue 69,6% des recettes d'exportation au Burkina Faso, 63,3% au Bénin, 24,2% au Mali, 6,2% au Togo, 1,9% en Côte d'Ivoire et 1,5% au Sénégal.

Or : reprise de la production

Les ventes extérieures de l'or non monétaire se sont établies à 408,6 milliards en 2005 contre 282,9 milliards en 2004, soit une progression de 44,4%, sous l'effet conjugué des prix et des volumes. En effet, les prix moyens à l'exportation sont passés de 6.076,5 FCFA le gramme d'or à 7.079,9 FCFA en 2005, tandis que les quantités exportées ont atteint 57,41 tonnes en 2005, en progression de 24,7% par rapport à l'année précédente. La hausse de la production d'or est en rapport avec la mise en exploitation de la mine de Loulo au Mali, ainsi que le dynamisme du secteur aurifère au Niger où la production a plus que doublé entre 2004 et 2005. L'activité d'orpaillage a également connu un regain de dynamisme au Burkina Faso où la filière est en cours d'organisation.

En 2005, l'or a occupé la quatrième place dans les exportations de l'Union, avec une part estimée à 6,8%.

Autres produits d'exportation

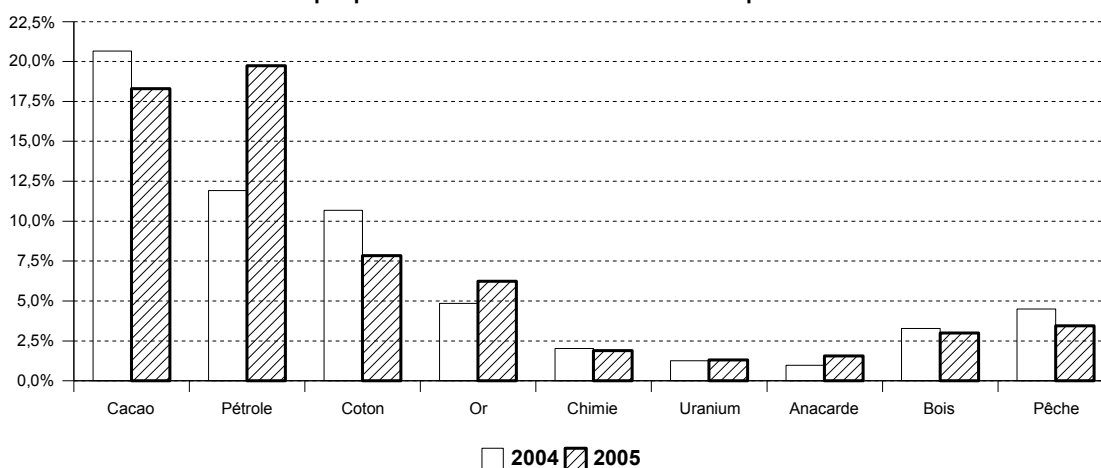
Les exportations des produits des industries chimiques (engrais, phosphates et acide phosphorique) se sont repliées de 11,6%, en liaison avec le recul de la production. Les prix à l'exportation et les quantités vendues ont baissé respectivement de 8,8% et 17,7%, alors qu'ils avaient enregistré une progression significative en 2004. Ces produits sont destinés principalement à l'Inde et au Brésil. Les produits des industries chimiques représentent 1,9% des exportations de l'Union.

Les exportations d'uranium destinées essentiellement à la France ont poursuivi leur progression. Les tonnages exportés se sont stabilisés, tandis que les prix à l'exportation ont enregistré une amélioration de 10%, portant les ventes extérieures à 78,2 milliards en 2005. Cette hausse est en rapport avec le regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire dans les pays industrialisés.

Le secteur de la pêche continue d'être confronté à la rareté de certaines espèces de poissons. Les recettes d'exportation ont baissé de 17,1% à l'échelle de l'Union et de 7,7 au Sénégal, premier exportateur sous-régional de produits halieutiques. Les produits de la pêche comprennent notamment les conserves et les poissons congelés et représentent 3,4% des exportations de l'Union.

Pour sa part, le bois (2,9% des exportations de l'Union) a été exporté à hauteur de 179,3 milliards, en baisse de 1,2% par rapport aux ventes de l'année écoulée, du fait essentiellement du recul des quantités. Le caoutchouc, produit par la Côte d'Ivoire, a représenté 1,8% des exportations de l'Union. Les exportations de ce produit ont progressé de 23,2% en 2005 pour ressortir à 108,3 milliards.

Graphique 4 : Evolution de la structure des exportations



Les ventes à l'extérieur de la noix de cajou (anacarde) ont progressé de 9,7% en 2005 pour représenter 1,6% des exportations de l'Union. Les recettes se sont élevées à plus de 93 milliards. Les exportations de café vert et ses préparations ont enregistré une baisse moins importante que celle de l'année précédente, soit -13,1% en 2005 contre -16,8% en 2004. Les ventes de produits arachidières ont augmenté de près de 20% pour s'établir à 25 milliards environ en 2005.

2.1.1.2. Importations

Les importations FOB de l'Union se sont accrues de 18,9% en 2005 pour se situer à 5.799,0 milliards, principalement sous l'effet des prix, en hausse de 20,9%. Cette progression a concerné tous les groupes de produits.

Matières premières et produits énergétiques : alourdissement de la facture

Cette catégorie de biens importés a enregistré une croissance de 24,9% en 2005, sous l'influence des produits pétroliers. Son poids dans le total des importations de l'Union est ressorti à 39,1% contre 37,2% en 2004.

Nonobstant la baisse des quantités importées dans la plupart des Etats (Bénin, Burkina Faso et Sénégal en particulier), la facture pétrolière est évaluée à environ 1.813,0 milliards, soit un accroissement de 42,5% par rapport à l'année précédente. Elle a représenté 23,5% des importations de l'Union contre 18,6% en 2004.

Biens de consommation et biens d'équipement : hausse de la demande et effet prix

Les importations de biens de consommation ont progressé de 6,1% en 2005, après 0,7% en 2004. Leur part dans le total des importations de l'Union a atteint 27,9% contre 25,0% en

2004. Cette progression, impulsée notamment par les biens alimentaires, en hausse de 13,0%, est en rapport avec le déficit céréalier enregistré au Niger et la hausse de la consommation au Sénégal, au Bénin et au Burkina.

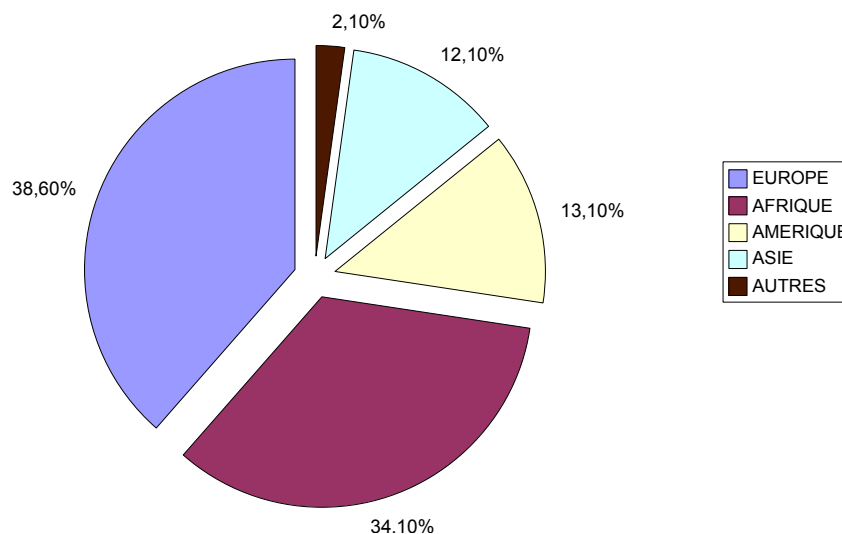
Les importations de biens d'équipement se sont également accrues de 18,7% en 2005 contre 6,4% en 2004, en liaison avec la hausse des prix au plan international ainsi que celle de la demande induite par la poursuite de l'exécution de programmes d'investissements prioritaires dans certains Etats.

2.1.1.3. Orientation géographique du commerce extérieur

Exportations : augmentation des ventes vers l'Afrique et l'Amérique

La part des exportations en direction de l'Europe s'est repliée à 38,6% en 2005 contre 44,6% une année plus tôt. Cette zone reste toutefois la principale destination des produits de l'UEMOA et continue d'accueillir une part substantielle du cacao. La Suisse, en recevant une part importante de l'or du Mali (173 milliards en 2005 contre seulement 1,7 milliard en 2004) et la quasi-totalité de l'or du Niger, devient un partenaire émergent de l'Union. Toutefois, l'Europe ne constitue plus une destination privilégiée pour le coton, de plus en plus orienté vers la Chine. La baisse de la part de l'Europe confirme par ailleurs le poids croissant des produits pétroliers et de l'or dans les exportations de l'Union, les ventes extérieures de ces biens étant orientées vers les autres pays africains, notamment le Nigeria², le Ghana et la Guinée. La part de la CEDEAO dans le total des ventes de l'UEMOA s'est ainsi établie à 23,2%. L'Afrique du Sud constitue également une destination importante des exportations de l'UEMOA et singulièrement des ventes d'or.

Graphique 5a : Orientation géographique des exportations en 2005



Au total, la part du continent africain dans les exportations de l'UEMOA s'est élevée à 34,1% contre 32,7% en 2004.

La part des pays d'Asie a baissé pour s'établir à 12,1% en 2005 contre 13,3% en 2004. En valeur absolue, les exportations de l'Union vers l'Asie se sont situées à environ 730,9 milliards contre 721,5 milliards une année auparavant. Elles ont été destinées essentiellement à la Chine, l'Inde et au Japon. Les produits exportés vers l'Asie restent dominés par le coton acheminé vers la Chine, la noix de cajou et les produits chimiques en direction de l'Inde, les

² La proportion ne prend pas en compte les échanges réalisés par le canal du secteur informel.

produits halieutiques vendus au Japon.

En 2005, la part du continent américain a presque doublé, en passant de 7,4% en 2004 à 13,1%, confirmant les effets de la politique d'ouverture des Etats-Unis en direction des pays africains, à travers notamment la mise en œuvre de l'AGOA. Les exportations de la Côte d'Ivoire vers les Etats-Unis sont passées de 336 milliards à 540 milliards, sous l'impulsion de l'accélération des ventes de produits pétroliers. Celles du Sénégal sont passées de 1,8 milliard à 9,8 milliards et celles du Togo de 0,7 milliard à 2,1 milliards en 2005. Les Etats-Unis, avec une part de marché de 9,3%, restent le principal partenaire commercial de l'Union dans la zone Amérique.

Importations : recul de l'Europe au profit de l'Afrique et de l'Asie

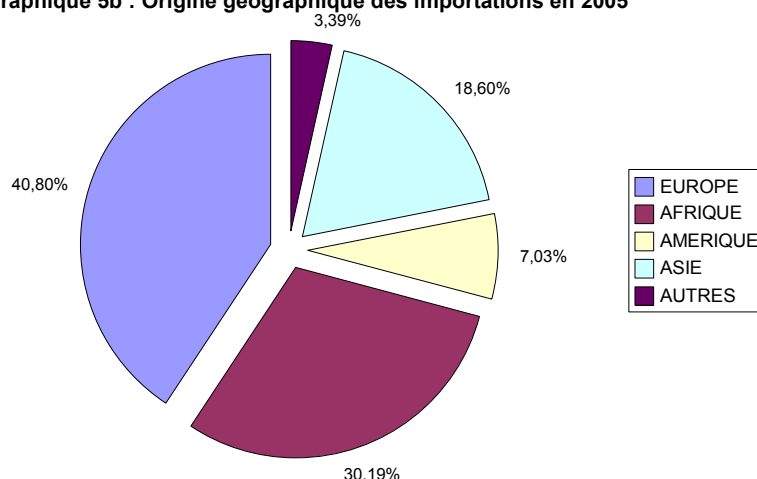
Tout en demeurant le principal fournisseur de l'UEMOA, l'Europe a vu sa part dans les importations de l'Union passer de 45,0% en 2004 à 40,4% en 2005. En effet, les parts de marché du partenaire traditionnel, en l'occurrence la France, ont diminué pour se situer à 21,6% en 2005 contre 24,5% en 2004.

La régression des parts de marchés européens a profité aux pays africains et asiatiques. La part de marché des pays africains s'est située à 30,8% en 2005 contre 27,0% en 2004. Le Nigeria reste le premier fournisseur africain avec une part représentant 13,1% contre 11,3% en 2004. Il est suivi du Ghana et de l'Afrique du Sud. Les produits importés de ces pays portent essentiellement sur le pétrole brut en ce qui concerne le Nigeria, les biens manufacturés et les biens d'équipement, s'agissant du Ghana et de l'Afrique du Sud.

Après le léger recul enregistré en 2004, la part de l'Asie dans les importations de l'Union s'est située à 18,4% en 2005, soit un gain de deux points de pourcentage. La Chine (4,1% en 2005 contre 4,0% en 2004) et l'Inde (2,0% en 2005 contre 1,5% en 2004) poursuivent la conquête du marché sous-régional grâce à la compétitivité des articles vendus.

Quant à l'Amérique, sa part dans les importations de l'Union a baissé, passant de 7,8% en 2004 à 7,0% en 2005, en raison du recul de la part de marché des Etats-Unis.

Graphique 5b : Origine géographique des importations en 2005



2.1.2. Services : hausse des services de transport de marchandises

Le déficit des services s'est creusé pour atteindre 1.343,9 milliards en 2005, soit une variation de 138,7 milliards par rapport à l'année précédente. Cette dégradation résulte de l'accroissement des services de transport, en liaison avec la nette progression des importations de biens. En particulier, le fret payé sur les importations, composante principale

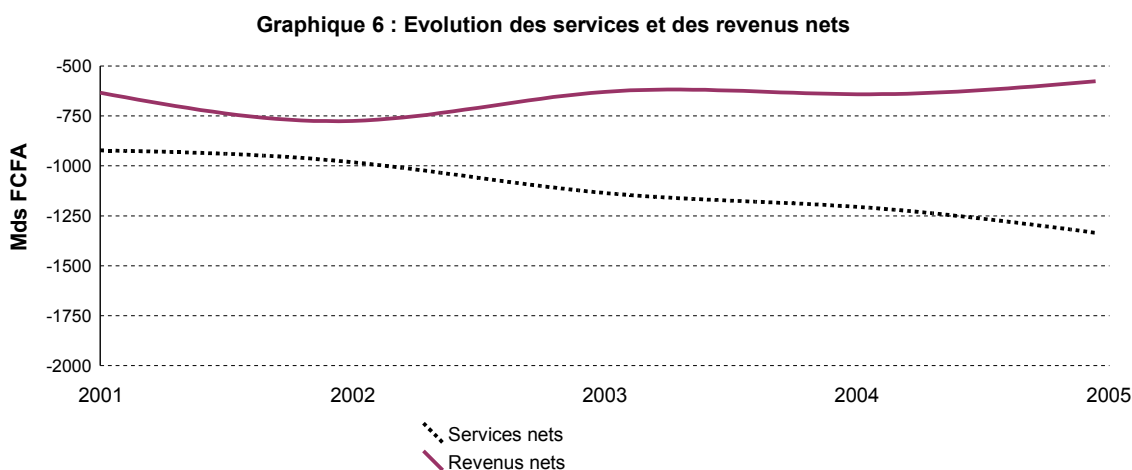
des transports, est évalué à 1.034,4 milliards contre 878,7 milliards une année plus tôt.

Le poste "voyage", relatif notamment aux dépenses effectuées par les touristes et autres voyageurs en mission, est ressorti déficitaire de 19,4 milliards. Le solde de ce poste confirme la stagnation des recettes touristiques, du fait de l'instabilité socio-politique dans certains Etats de l'Union, ainsi que l'intensification des mouvements des résidents vers les pays européens pour des raisons professionnelles, d'étude ou de santé.

L'excédent des services de communication est resté stable autour de 58,3 milliards. Cet excédent est à mettre à l'actif de la Côte d'Ivoire et du Sénégal qui, depuis trois ans, exportent vers les autres pays de la CEDEAO des services dans le secteur de la télécommunication. Les autres services fournis ou reçus par les administrations publiques sont ressortis en excédent de 39,0 milliards en 2005, contre 31,3 milliards en 2004. Il s'agit des services fournis par les résidents aux ambassades et aux autres organismes internationaux et paramilitaires.

2.1.3. Revenus : atténuation du poids de la dette extérieure publique

Le déficit des revenus a baissé par rapport à l'année précédente, s'établissant à 570,7 milliards contre 641,3 milliards en 2004, du fait d'un léger repli des sorties conjugué à une hausse des entrées. La baisse des sorties est imputable au recul de 23,0% des bénéfices et dividendes distribués aux non-résidents. En outre, les intérêts de la dette extérieure se sont repliés à 241,5 milliards contre 268,5 milliards en 2004, en liaison notamment avec les allègements de dettes obtenus au titre de l'Initiative pour les Pays Pauvres très Endettés (PPTTE).



Les revenus du travail se sont soldés par un excédent de 92,2 milliards contre 128,2 milliards en 2004. La dégradation continue de ce compte depuis 2003 s'expliquerait en partie par les sorties de revenus en Côte d'Ivoire et la baisse des entrées, du fait de la délocalisation de certaines institutions internationales.

2.1.4. Transferts nets : hausse des dons publics et des transferts privés

L'excédent des transferts courants s'est amélioré en 2005, en ressortant à 661,4 milliards contre 521,0 milliards l'année précédente. Les transferts nets au profit du secteur public se sont améliorés, passant de 272,0 milliards en 2004 à 302,2 milliards en 2005, du fait notamment des dons budgétaires mobilisés au Burkina Faso et au Niger, ainsi qu'en Côte d'Ivoire dans le cadre du soutien apporté au processus de sortie de crise dans ce pays.

Les transferts nets au profit du secteur privé sont ressortis en excédent de 359,2 milliards contre 249,0 milliards en 2004. Cette évolution s'explique essentiellement par les envois de fonds des émigrés reçus par l'Union en 2005, évalués à 563,7 milliards contre 438,4 milliards

en 2004. Ces informations sont dorénavant mieux appréhendées par l'exploitation des données communiquées par les organismes de transferts rapides de fonds. Le Sénégal demeure le premier bénéficiaire de ces types de ressources avec un solde excédentaire de 324,2 milliards. Il est suivi du Togo (59,7 milliards) et du Mali (43,1 milliards). En revanche, la Côte d'Ivoire a enregistré un déficit de 224,7 milliards.

Encadré 1 : Envois de fonds des travailleurs

Les transferts de fonds des travailleurs émigrés ont pris une place importante dans la balance des paiements de l'UEMOA. Ils se sont situés à 563,7 milliards en 2005 et leur impact sur les économies de l'Union (2,0% du PIB, 35% des flux entrants de capitaux privés) incite les pouvoirs publics à mettre en place des politiques spécifiques visant à les orienter vers le financement des secteurs productifs.

Toutefois, le rapprochement des sources de données statistiques sur les envois de fonds des travailleurs (études ponctuelles réalisées dans les pays d'origine ou dans les pays d'accueil des migrants, rapports des organisations internationales telles que la Banque Mondiale, statistiques de la balance des paiements) révèle des divergences importantes. Ces écarts sont généralement imputables aux différences de champs couverts, de concepts et de méthodologie de collecte des données.

Les motifs économiques qui sous-tendent les fonds transférés par l'entremise des structures transfrontalières de transferts rapides recouvrent une gamme d'opérations (transactions commerciales, financières, etc.) plus large que le concept de transferts courants retenu dans la balance des paiements.

La prise en compte des données statistiques relatives aux transferts rapides de fonds a permis une amélioration sensible de l'estimation des transferts courants et des transferts en capital du secteur privé dans la balance des paiements. La répartition des montants déclarés en fonction des motifs économiques a consisté globalement à éclater les transferts rapides communiqués par les banques entre les opérations sur marchandises (10%), les services (10%) et les transferts au sens de la balance des paiements (80%). Les résultats obtenus pour les transferts sont à leur tour répartis en transferts courants (80%) et transferts en capital (20%).

2.2 - COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES

Le compte de capital et d'opérations financières est ressorti excédentaire de 1.608,0 milliards en 2005 contre 1.218,5 milliards en 2004, soit une amélioration de 389,5 milliards. Cette évolution reflète notamment la baisse de l'amortissement de la dette publique et la hausse des engagements nets du secteur privé.

2.2.1. Compte de capital

Le solde excédentaire du compte de capital a enregistré une baisse, en passant de 835,3 milliards en 2004 à 596,3 milliards en 2005. Cette baisse est imputable au repli du montant des remises de dettes qui sont passées de 407,4 milliards en 2004 à 120,0 milliards en 2005³.

Quant aux dons-projets pour le compte des Administrations publiques, ils se sont accrus au Burkina Faso (73,7 milliards), en Côte d'Ivoire (95,6 milliards) et au Niger (77,1 milliards). En revanche, ils se sont stabilisés au Mali et ont enregistré une baisse au Sénégal, deux pays traditionnellement bénéficiaires de cette forme de ressources extérieures.

Pour le secteur privé, y compris les ONG, le montant net des transferts de capital s'est situé à 54,2 milliards en 2005 contre 31,8 milliards une année plus tôt.

Encadré 2 : Impact de l'annulation de la dette extérieure

En matière de comptabilisation en balance des paiements, les montants des remises de dette sont intégralement enregistrés au titre de l'année au cours de laquelle la décision d'annulation a été effective. L'annulation du principal de la dette est enregistrée comme un remboursement de prêt, se traduisant par une baisse des engagements extérieurs du pays bénéficiaire, financée par un don en capital offert par le créancier. L'annulation des paiements d'intérêt se traduit, à travers la baisse des sorties de revenus, par une amélioration du compte des transactions courantes à hauteur du montant des intérêts annulés.

L'impact de cette opération sur le solde global de la balance des paiements dépend toutefois de la nature du créancier.

En effet, lorsque l'annulation porte sur des engagements extérieurs autres que les recours aux crédits du FMI, le solde global de la balance des paiements de l'année concernée reste inchangé, du fait de la double inscription "au dessus de la ligne" (au crédit du poste "transfert en capital" et au débit du poste "engagements des Administrations publiques"). Toutefois, la structure du financement de ce solde est modifiée. En effet, le principal exigible au titre de l'année, inclus dans l'assiette annulée, constitue un financement exceptionnel de la balance des paiements. Il représente ainsi, l'économie de réserves de change réalisée au titre de l'année en cours.

L'encours de la dette publique baisserait de la valeur de la totalité de la remise, dans sa composante « engagements des Administrations publiques » et induirait une amélioration de la position extérieure globale. Dans le cas d'une annulation de la dette à l'égard du FMI, le solde global de la balance des paiements de l'année s'améliore du montant de la remise de dette. En effet, dans l'optique BCEAO, la baisse des engagements vis-à-vis du FMI, enregistrée au bas de la balance des paiements, se traduit par une amélioration des AEN.

3 Annulation de dette en 2004 au Niger et au Sénégal, obtenues à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE

2.2.2. Compte d'opérations financières

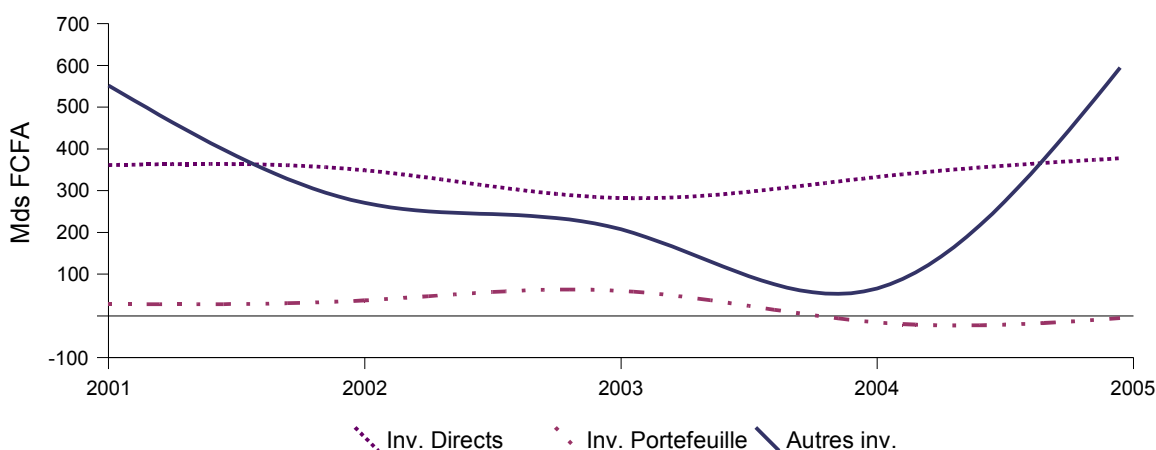
Investissements directs⁴

Le solde positif des investissements directs est ressorti à 379,4 milliards en 2005 contre 332,9 milliards en 2004. Les entrées de capitaux au titre de ce type d'investissements ont atteint 544,9 milliards en 2005 contre 447,8 milliards en 2004. Ces montants concernent principalement les nouvelles interventions dans le secteur énergétique en Côte d'Ivoire et le secteur aurifère au Mali. Les bénéfiques ont également été réinvestis dans le secteur de l'or au Mali. Par contre, les pertes enregistrées dans le secteur de la chimie au Sénégal ont induit une baisse des investissements directs dans ce pays.

Investissements de portefeuille⁵

Le déficit des investissements de portefeuille, ressorti à 15,5 milliards en 2004, s'est réduit à 3,2 milliards en 2005. Depuis deux ans, les transactions effectuées par les résidents de l'Union au titre des investissements de portefeuille (obligations) sont centrées sur le marché financier sous-régional, contribuant à limiter les placements sur les titres étrangers. Quant aux investissements de portefeuille de l'étranger dans l'économie, leurs flux nets se sont situés à 23,5 milliards en 2005 contre 10,8 milliards en 2004. Ces investissements ont été réalisés notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de la télécommunication.

Graphique 7 : Evolution des flux de capitaux



Autres investissements

Les autres investissements (crédits commerciaux, prêts, dépôts) ont dégagé un excédent de 635,5 milliards contre 65,8 milliards en 2004. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de l'amortissement de la dette publique qui s'est situé à 500,0 milliards en 2005 contre 894,6 milliards en 2004. L'écart important entre les données de 2005 et celles de 2004 traduit l'incidence de la baisse implicite des engagements extérieurs liée aux importantes remises de dette enregistrées en 2004. Pour leur part, les tirages publics sont ressortis à 1.040,3 milliards en 2005 contre 1.080,2 milliards en 2004. Ils se sont accrus au Burkina Faso et au Mali et ont baissé dans les autres Etats. Certains pays de l'Union ont, par ailleurs, accumulé des arriérés de paiement extérieurs pour un montant global de 502,6 milliards, en rapport avec la faiblesse

4 Les investissements directs sont constitués de nouveaux investissements en capital, des bénéfiques réinvestis et des dettes et créances entre entreprises apparentées.

5 L'optique BCEAO de la balance des paiements exclut les investissements de portefeuille des banques, inclus dans les AEN en dessous de la ligne.

de la mobilisation des ressources dans ces Etats découlant notamment de la persistance des incertitudes socio-politiques.

Quant au secteur privé, ses prêts se sont soldés par un engagement net de 226,3 milliards en 2005 contre 148,9 milliards en 2004. Les engagements sont ressortis à 513,3 milliards en 2005 contre 381,6 milliards en 2004, tandis que les remboursements ont été évalués à 287,1 milliards en 2005 contre 232,6 milliards en 2004.

2.2.3. Variation des avoirs extérieurs nets

Le solde global de la balance des paiements de l'UEMOA est ressorti excédentaire de 98,3 milliards en 2005 contre 81,9 milliards en 2004. Il est inférieur de 14,7 milliards à la variation des avoirs extérieurs nets. Cet écart porte sur la contrepartie des engagements libellés en DTS, ainsi que sur les retraitements opérés sur les dépôts des émigrés. Ces derniers sont, en effet, considérés comme des engagements extérieurs dans la balance des paiements alors que dans les statistiques monétaires, ils sont inclus dans les dépôts des particuliers.

Encadré 3 : Commerce de réexportation et avoirs de réserve

Les échanges commerciaux entre l'Union et les pays limitrophes sont caractérisés par la réexportation vers ces pays, de produits importés d'Europe et d'Asie, ainsi que par le poids important des activités informelles. Au plan statistique, des difficultés subsistent dans l'évaluation du volume de ces échanges transfrontaliers, ce qui explique, en partie, des différences entre les transferts émis par les banques et le débit du compte des transactions courantes de la balance des paiements. En outre, ces transactions transfrontalières sont à la base des écarts entre les taux de change officiels des monnaies de la CEDEAO et ceux relevés sur les marchés parallèles.

Dans le cadre de ces échanges transfrontaliers, les importations de l'Union en provenance principalement d'Europe sont réglées en devises, tandis que la réexportation de ces marchandises se traduit par une entrée de monnaies non convertibles (naira, dalasi, cedi ou franc guinéen). Cette encaisse, détenue par le public, est recyclée sur le marché parallèle de change et contribue à son développement au détriment de la cession au système bancaire. L'impact de ces échanges sur les réserves de change est toutefois atténué par les économies de devises réalisées par l'UEMOA, du fait des règlements en FCFA des importations en provenance des pays limitrophes.

III. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

3.1 - EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES INTRA-UEMOA

3.1.1. Echanges commerciaux

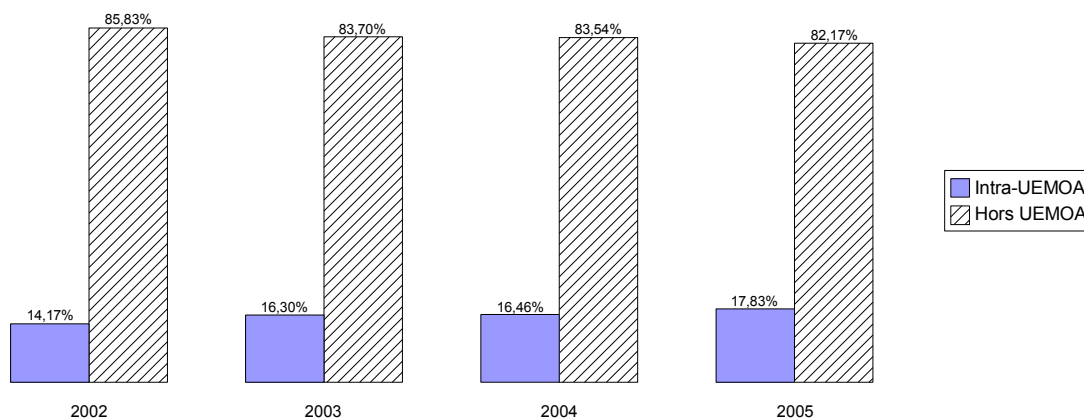
L'environnement sous-régional a été caractérisé par la normalisation progressive des relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les autres pays de l'Union, notamment le Burkina Faso. En outre, le Bénin, le Sénégal et le Togo ont, grâce aux importants investissements de modernisation et d'extension de leurs ports, renforcé leur position de pays de transit pour les importations des pays du Sahel. Les échanges intra-communautaires ont été, par ailleurs, stimulés par l'accroissement des besoins d'approvisionnement du Niger en produits céréaliers, en liaison avec la gestion de la crise alimentaire qui a affecté ce pays en 2005.

En revanche, la levée partielle des mesures commerciales restrictives sur les exportations du Bénin vers le Nigeria, son principal partenaire commercial africain, a contribué à raviver les échanges entre ces deux pays.

Au total, les échanges entre les pays membres ont enregistré un taux de croissance de 17,9% en 2005, pour se situer à 1.199,4 milliards sous l'effet conjugué des volumes et des prix. Les transactions commerciales intra-UEMOA sont estimées à 18,0% des exportations totales de l'Union en 2005 contre 16,4% en 2004. Elles ont représenté 17,1% des importations totales en 2005 contre 17,3% en 2004.

Ces échanges ont porté l'empreinte des produits pétroliers, exportés ou réexportés notamment par la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Outre les hydrocarbures, les échanges ont porté sur les animaux vivants, les produits alimentaires (céréales) et les produits manufacturés (tissus, plastiques, vêtements).

Graphique 8 : Evolution des exportations intra-UEMOA



3.1.2. Echanges financiers^(*)

Les flux financiers intra-UEMOA ont enregistré une progression de 70,0% par rapport à l'année 2004, en atteignant 485,7 milliards en 2005. Les investissements directs intra-communautaires sont ressortis à 66,5 milliards contre 47,4 milliards en 2004. Ils ont été enregistrés notamment dans les secteurs bancaire, cotonnier et des télécommunications.

Au titre des investissements de portefeuille, les engagements intra-communautaires ont atteint 144,4 milliards en 2005 contre 25,9 milliards en 2004. En effet, sur le marché financier sous-régional, le volume annuel des obligations émises s'est élevé à 194,9 milliards en 2005 contre

(*) Sous réserve des asymétries relevées dans les déclarations individuelles des Etats.

65,2 milliards en 2004. Les Trésors publics de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont réalisé des transactions sur le marché primaire d'obligations publiques, alors qu'en 2004 aucun Etat n'était présent sur ce segment du marché régional. Le marché financier a également enregistré une participation accrue de la BOAD, ainsi que celle des opérateurs du secteur de la téléphonie mobile au Burkina Faso.

Les autres investissements intra-communautaires se sont situés à 274,8 milliards contre 212,2 milliards en 2004. Cette progression est due aux prêts octroyés aux secteurs public et privé au Niger, dans le cadre du financement des importations induites par le déficit céréalier.

TABLEAU 1 : Echanges financiers intra-UEMOA (milliards FCFA)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Investissements directs | 32,2 | 61,8 | 47,4 | 66,5 |
| Investissements de portefeuille | 43,1 | 61,9 | 25,9 | 144,4 |
| Autres investissements | 201,0 | 183,8 | 212,2 | 274,8 |
| Crédits commerciaux | 41,6 | 22,4 | 36,6 | 37,9 |
| Prêts | 132,7 | 85,9 | 114,7 | 160,9 |
| Interbancaires | 79,4 | 19,3 | 49,9 | 35,7 |
| Publics | 1,0 | 11,9 | 5,3 | 53,6 |
| Privés | 52,3 | 54,7 | 59,5 | 71,5 |
| Autres | 26,6 | 75,5 | 60,9 | 76,0 |
| Total | 276,3 | 307,4 | 285,5 | 485,7 |

3.2 - EVOLUTION PAR PAYS

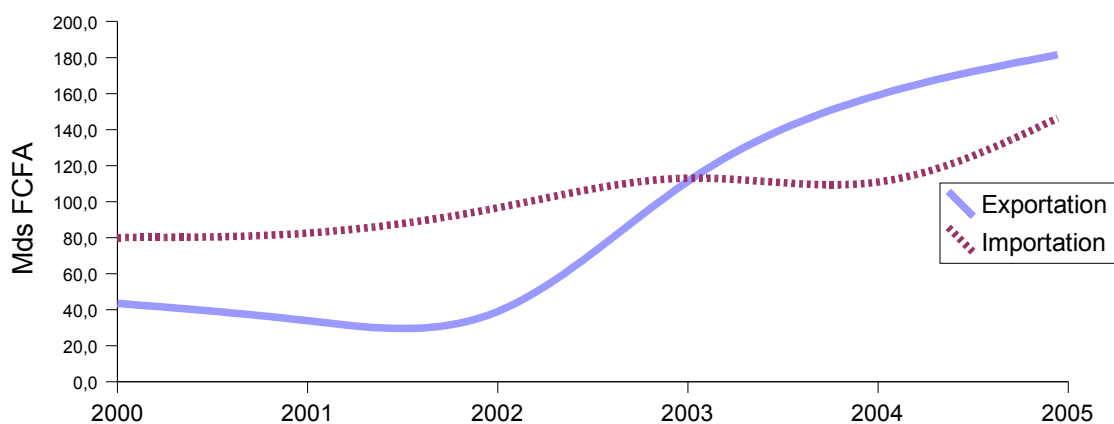
3.2.1. Bénin

L'excédent commercial du Bénin à l'égard des autres pays membres de l'Union s'est situé à 34,3 milliards en 2005 contre 48,7 milliards l'année précédente. Cette baisse traduit la reprise progressive des relations commerciales avec le Nigeria, principal partenaire commercial africain du Bénin. En effet, en 2004, à la suite des mesures de limitation des importations en provenance du Bénin prises par le Nigeria, il avait été noté une réorientation des exportations béninoises vers les pays de l'Union.

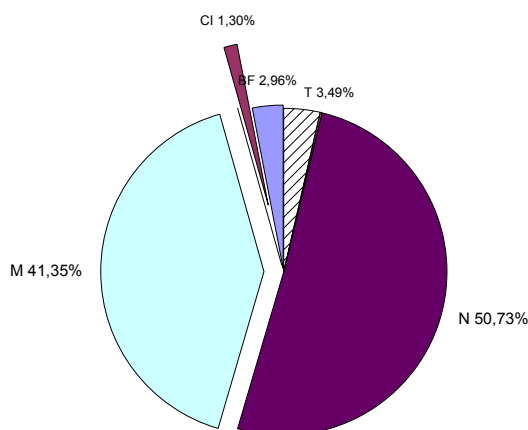
En 2005, les exportations intra-communautaires du Bénin sont évaluées à 182,6 milliards, en hausse par rapport à l'année précédente (159,1 milliards). Elles ont représenté plus de la moitié des exportations du pays (51,4% en 2004 et 59,9% en 2005). Les principaux produits exportés par le Bénin, notamment vers le Mali et le Niger, sont les matériaux de construction, les cigarettes, le tabac, les manuels scolaires et les véhicules d'occasion. La part du Bénin dans les exportations totales intra-communautaires est estimée à 15,2% en 2005, en léger repli par rapport à 2004.

Les importations du Bénin en provenance des autres pays membres de l'UEMOA se sont accrues de 34,3% pour atteindre 148,3 milliards. Elles ont représenté 32,5% des importations. La Côte d'Ivoire et le Togo sont les deux principaux fournisseurs du Bénin dans la zone avec des ventes estimées respectivement à 78,6 milliards et 52,3 milliards. Du Togo, le Bénin importe de la farine de froment, des produits de la minoterie et des ouvrages en fonte. De la Côte d'Ivoire, sont importés des produits pétroliers. La part du Bénin dans le total des importations intra-communautaires s'est légèrement accrue, passant de 10,9% en 2004 à 12,4% en 2005.

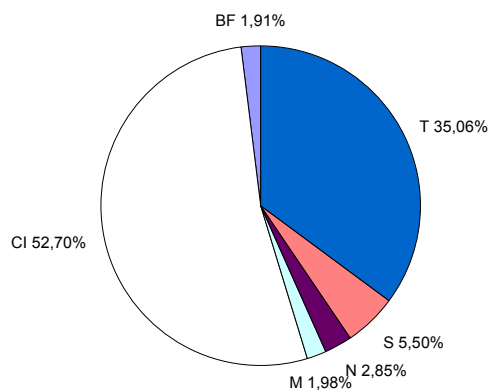
Graphique 9a : Echanges intra-UEMOA



Graphique 9b : Principaux clients



Graphique 9c : Principaux fournisseurs



Les flux d'investissements directs du Bénin vers les autres pays ont été estimés à 3,1 milliards en 2005. Au titre des investissements de portefeuille, les résidents du Bénin, notamment les banques, ont souscrit pour 7,6 milliards aux titres émis dans les autres Etats.

Les prêts accordés par les résidents du Bénin aux résidents des autres pays membres de l'Union se sont accrus de 5,1 milliards (prêts interbancaires et prêts accordés à la clientèle non bancaire).

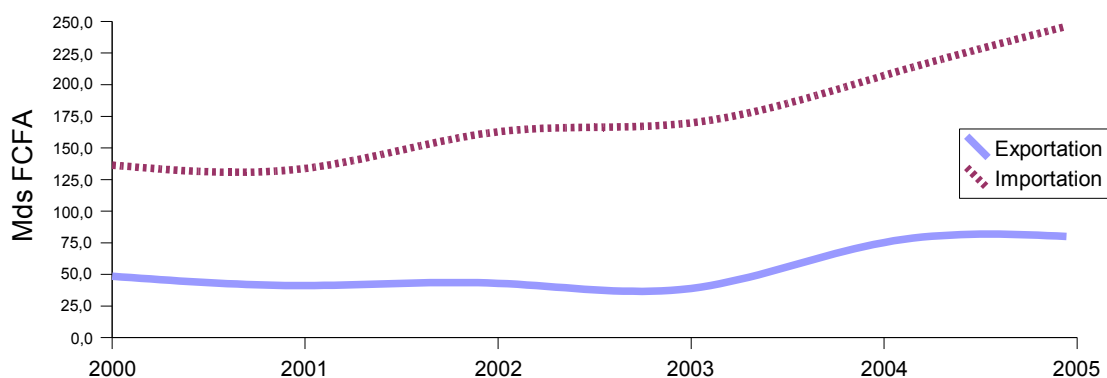
Le Bénin a reçu des autres pays de l'Union 5,3 milliards au titre des flux d'investissements directs. Les crédits transfrontaliers accordés par les banques installées dans les autres pays membres de l'Union se sont accrus de 1,7 milliard.

3.2.2. Burkina Faso

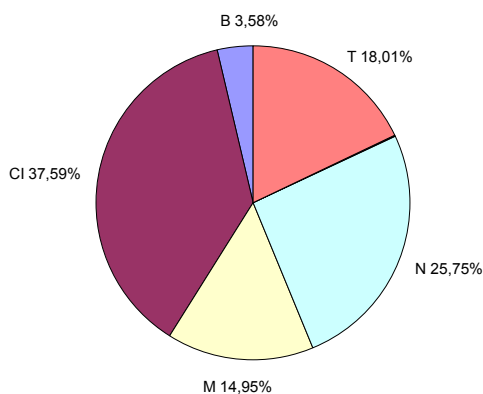
Les exportations du Burkina Faso vers les autres Etats membres de l'Union ont maintenu leur tendance haussière en atteignant 79,7 milliards en 2005 contre 75,2 milliards en 2004, alors que le total des exportations du pays a baissé. Cette amélioration s'inscrit dans le cadre de la normalisation progressive de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire qui a accueilli 37,6% des exportations intra-communautaires de ce pays.

En 2005, les ventes intra-communautaires du Burkina Faso sont passées à 32,2% des exportations totales du pays contre 27,7% en 2004. Elles ont porté essentiellement sur les ventes d'animaux vivants, ainsi que la réexportation de produits en provenance du Togo et du Ghana. La part du Burkina Faso dans les exportations intra-UEMOA s'est établie à 6,6% en 2005 contre 7,4% en 2004.

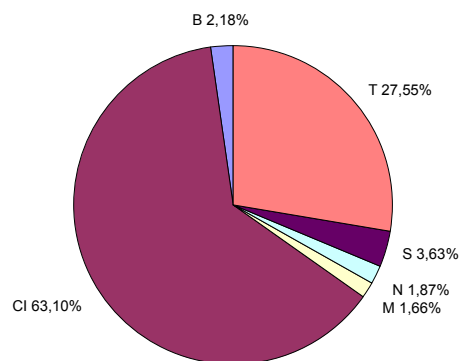
Graphique 10a : Echanges intra-UEMOA



Graphique 10b : Principaux clients



Graphique 10c : Principaux fournisseurs



Les importations du Burkina Faso en provenance des autres Etats membres de l'Union se sont inscrites en hausse de 19,4% pour ressortir à 246,2 milliards en 2005 (45,6% des importations totales burkinabé). Elles ont porté sur les produits pétroliers et les produits chimiques (engrais) en provenance de la Côte d'Ivoire et du Togo. La part du Burkina dans le total des importations intra-communautaires a progressé de 20,3% en 2004 à 20,5% en 2005.

Les flux d'investissements directs du Burkina vers les autres pays membres de l'UEMOA sont estimés à 280 millions en 2005. Au titre des investissements de portefeuille, l'encours des titres détenus par les résidents du Burkina s'est accru de 5,8 milliards. En outre, les créances transfrontalières des banques sur les résidents des autres pays membres de l'Union ont augmenté de 11,9 milliards.

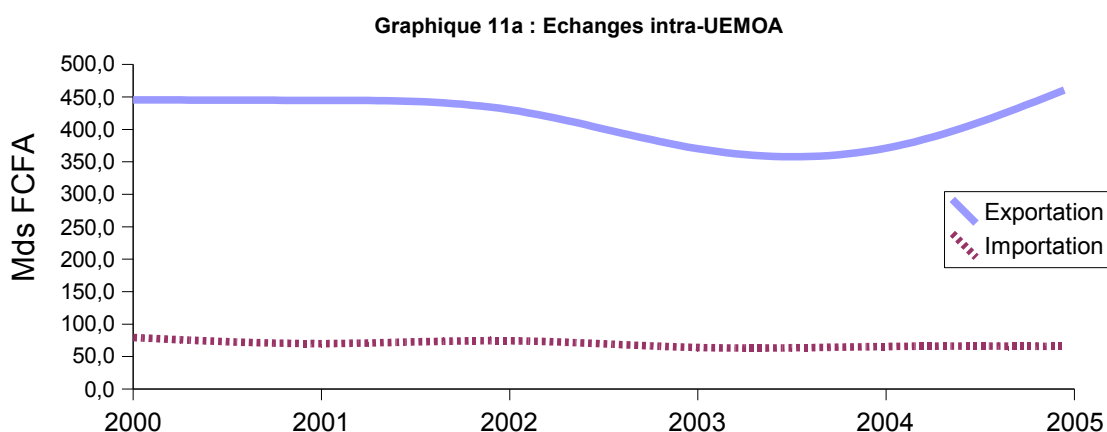
Le Burkina Faso a reçu des autres Etats membres de l'Union, au titre des investissements directs et des crédits bancaires transfrontaliers, respectivement 9,0 milliards et 22,1 milliards, tandis que les engagements sous forme de bons du Trésor se sont accrus de 3,5 milliards.

3.2.3. Côte d'Ivoire

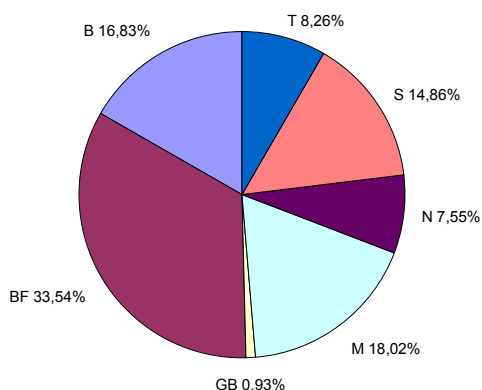
Les exportations de la Côte d'Ivoire vers les autres Etats membres de l'Union, constituées essentiellement de produits pétroliers, d'articles manufacturés, de biens alimentaires et d'engrais ont été évaluées à 467,0 milliards en 2005, en hausse de 25,9% par rapport à 2004. La part des exportations de la Côte d'Ivoire vers le reste de l'UEMOA dans les ventes extérieures totales de ce pays s'est établie à 11,5% en 2005 contre 10,2% en 2004. Premier exportateur intra-UEMOA, la part du pays dans les exportations intra-communautaires s'est située à 38,9% en 2005 contre 36,5% en 2004.

Les importations de la Côte d'Ivoire en provenance des autres Etats membres de l'UEMOA (animaux vivants, céréales) se sont établies à 68,4 milliards en 2005 après 67,4 milliards en 2004, soit 2,5% de ses importations totales. Le Burkina Faso (30,0 milliards) et le Sénégal (19,2 milliards) sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Le Burkina Faso fournit des céréales et des animaux vivants, tandis que les échanges avec le Sénégal portent sur les produits pharmaceutiques, le poisson et le sel. La part des achats de la Côte d'Ivoire dans les échanges intra-communautaires s'est située à 5,7% en 2005 contre 6,6% en 2004. Le pays présente un solde excédentaire vis-à-vis de l'ensemble des pays de l'Union.

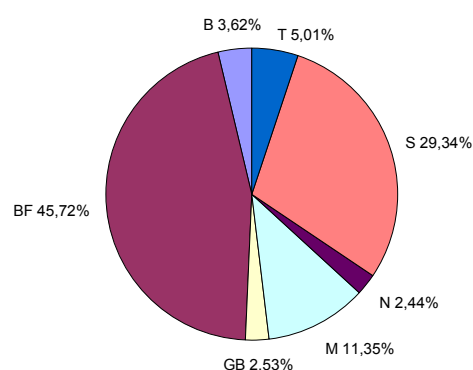
Au titre des transactions financières, les flux d'investissements directs de la Côte d'Ivoire dans les autres Etats de l'UEMOA se sont élevés à 14,9 milliards en 2005. En outre, les résidents de ce pays ont souscrit à hauteur de 25,7 milliards aux émissions de titres de participation effectuées dans les autres Etats. Les banques ivoiriennes ont octroyé près de 10,5 milliards de crédits transfrontaliers aux opérateurs résidant dans les autres Etats de l'Union, sous forme de prêts interbancaires ou de prêts accordés à la clientèle non bancaire.



Graphique 11b : Principaux clients



Graphique 11c : Principaux fournisseurs



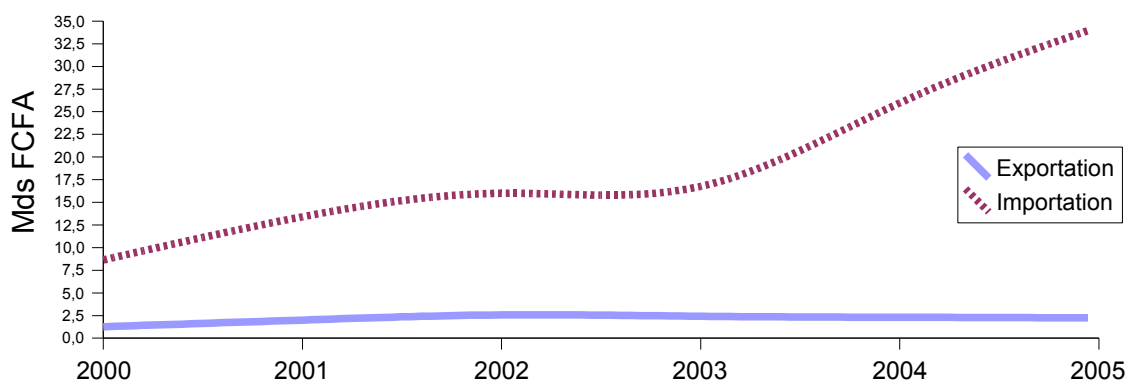
La Côte d'Ivoire a reçu 4,6 milliards d'investissements directs en provenance des autres Etats de l'UEMOA. Les titres émis par les opérateurs privés ivoiriens ont été souscrits à hauteur de 51,7 milliards par les résidents du reste de l'Union, tandis que l'encours des bons émis par le Trésor souscrits par les résidents des autres pays de l'Union a augmenté de 14,9 milliards. Les créances transfrontalières à l'égard des banques installées dans les autres pays de l'Union sont évaluées à 5,5 milliards en 2005.

3.2.4. Guinée-Bissau

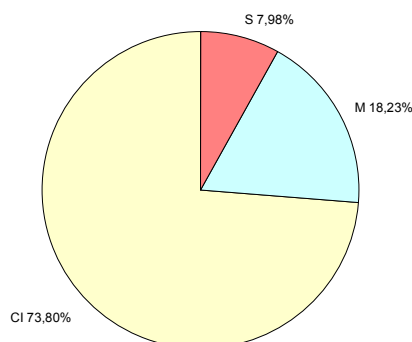
Les exportations de la Guinée-Bissau à destination des autres Etats membres de l'Union ont enregistré un recul de 4,4% en 2005. Elles se sont situées à 2,2 milliards, soit 4,8% des exportations totales du pays contre une proportion de 5,7% en 2004. Les importations en provenance de l'Union, principalement du Sénégal, ont été évaluées à 34,6 milliards en 2005 contre 26,0 milliards en 2004, soit respectivement 62,0% et 44,3% des importations totales. La part de la Guinée-Bissau dans le total des importations intra-communautaires est ressortie à 2,9% en 2005 contre 2,6% en 2004. Les transactions portent principalement sur les produits pétroliers et les biens alimentaires.

Au titre des transactions financières, les résidents de la Guinée-Bissau ont réalisé 367 millions d'investissements directs dans les autres pays membres de l'UEMOA en 2005, au Sénégal en particulier. Le pays a reçu 4,3 milliards d'investissements directs en provenance des autres Etats de l'Union.

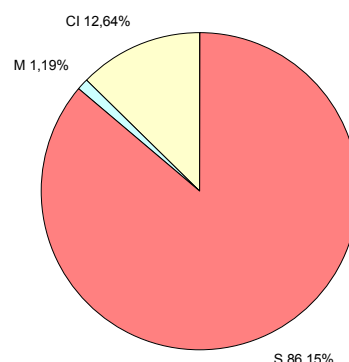
Graphique 12a: Echanges intra-UEMOA



Graphique 12b : Principaux clients



Graphique 12c : Principaux fournisseurs



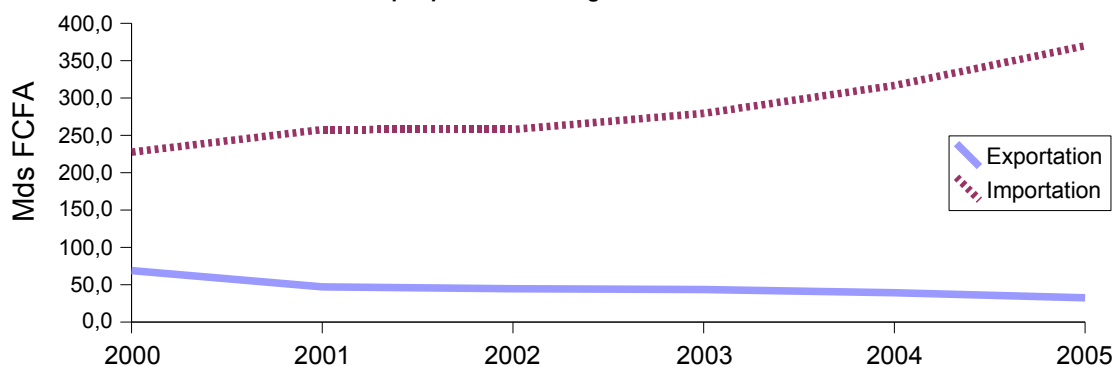
3.2.5. Mali

Les exportations du Mali vers les autres Etats membres de l'Union ont poursuivi leur baisse pour se situer à 32,4 milliards, soit moins de la moitié de leur niveau atteint en 2000, contre 39,2 milliards en 2004. Elles ont représenté en 2005, 5,6% des exportations du Mali contre 8,9% en 2004. Constituées essentiellement d'animaux vivants, ces exportations ont représenté 2,7% des échanges intra-communautaires contre 3,9% en 2004.

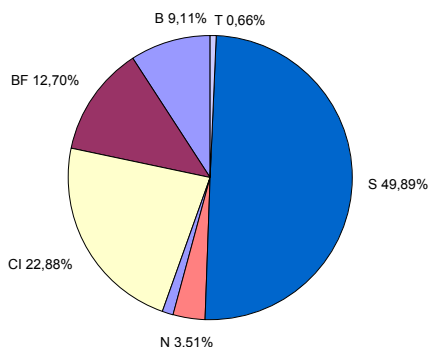
Les importations du Mali en provenance des autres pays membres de l'UEMOA sont passées de 315,6 milliards en 2004 à 369,4 milliards en 2005, soit respectivement 44,8% et 45,6% des importations totales du pays. En 2005, le Sénégal a été le premier fournisseur du Mali au sein de l'Union avec une part de marché de 38,8%, suivi de la Côte d'Ivoire (22,7%). La part des importations maliennes dans les échanges intra-communautaires s'est établie à 30,8% contre 31,0% en 2004. Ces importations ont porté principalement sur les produits pétroliers en provenance du Sénégal, les biens de consommation et les matériaux de construction fournis par le Togo et le Burkina.

Au plan des transactions financières, les flux d'investissements directs du Mali vers les autres pays membres de l'UEMOA sont évalués à 784 millions. Par ailleurs, les résidents du Mali ont souscrit à hauteur de 9,8 milliards aux titres de créance émis dans les autres Etats membres de l'UEMOA. Les crédits octroyés aux résidents des autres pays membres de l'Union par les banques installées au Mali ont augmenté de 8,2 milliards.

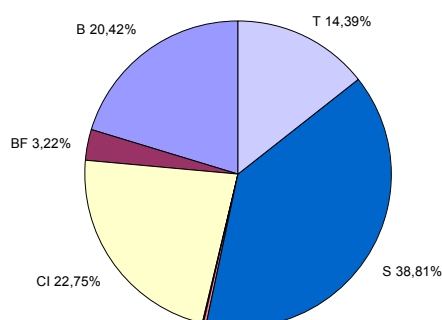
Graphique 13a : Echanges intra-UEMOA



Graphique 13b : Principaux clients



Graphique 13c : Principaux fournisseurs



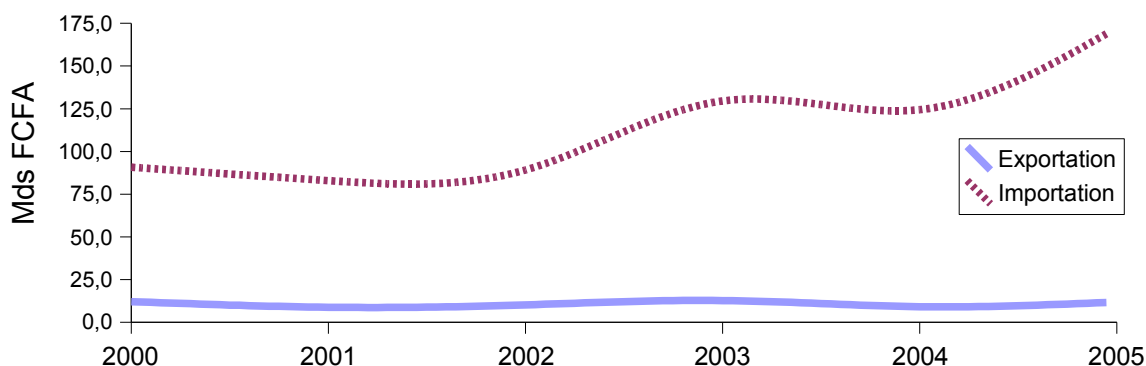
Les investissements directs des autres pays de l'UEMOA vers le Mali sont estimés à 17,0 milliards. Les émissions effectuées par les banques installées dans ce pays ont été souscrites à hauteur de 1,1 milliard par les résidents des autres pays membres de l'UEMOA. Les résidents du Mali ont reçu 10,0 milliards au titre des crédits transfrontaliers accordés par les banques installées dans les autres Etats membres de l'Union, dont 6,0 milliards octroyés aux opérateurs privés non bancaires.

3.2.6. Niger

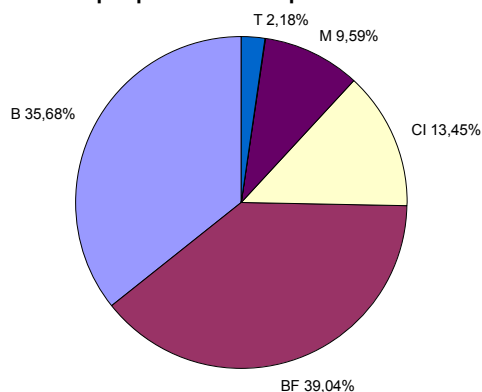
Les exportations du Niger à destination des autres Etats membres de l'Union se sont établies à 15,9 milliards contre 9,1 milliards en 2004, soit 6,3% des ventes extérieures totales du pays. Elles sont constituées essentiellement d'oignon et de bétail et ont représenté 1,3% du commerce intra-communautaire contre 0,9% en 2004.

Les importations du Niger en provenance des autres pays de l'Union ont rompu avec la tendance baissière imprimée depuis trois ans. Le déficit céréalier a induit un accroissement significatif des importations de produits alimentaires de ce pays en provenance notamment du Burkina Faso, du Togo et du Bénin. Au total, les importations intra-communautaires du Niger se sont établies à 172,3 milliards en 2005 contre 124,5 milliards en 2004. Elles ont représenté 14,4% du total des échanges intra-communautaires et 42,5% des importations totales du Niger contre 12,2% et 38,4% en 2004.

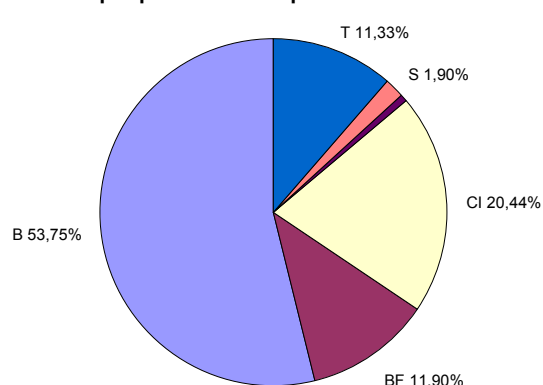
Graphique 14a : Echanges intra-UEMOA



Graphique 14b : Principaux clients



Graphique 14c : Principaux fournisseurs



Les investissements directs du Niger vers le reste de l'UEMOA ont été évalués à 489 millions. Par ailleurs, les résidents du Niger ont souscrit à hauteur de 14,5 milliards aux titres émis dans les autres pays membres de l'UEMOA. Les créances transfrontalières sur les résidents des autres pays membres de l'Union ont progressé de 2,4 milliards.

Le Niger a reçu, au titre des investissements directs, un montant total de 1,6 milliard en provenance des autres pays de l'UEMOA. Des résidents du Niger, notamment les opérateurs privés non bancaires et le secteur public, ont bénéficié d'un montant de 40,6 milliards de crédits accordés par les résidents des autres Etats membres de l'Union, notamment dans le cadre du financement du déficit céréalier.

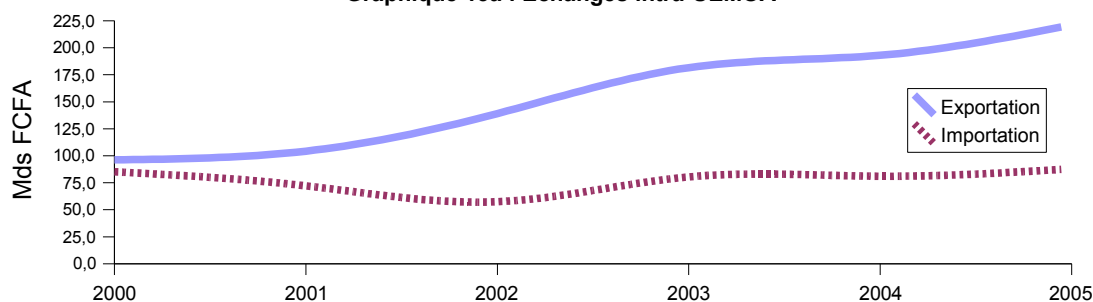
3.2.7. Sénégal

Les exportations du Sénégal en direction du reste de l'Union se sont accrues pour se situer à 221,1 milliards contre 193,1 milliards en 2004. Elles ont représenté 26,6% des exportations du pays contre 23,0% en 2004. La part du Sénégal dans les échanges intra-communautaires s'est située à 18,4% en 2005 contre 19,0% en 2004.

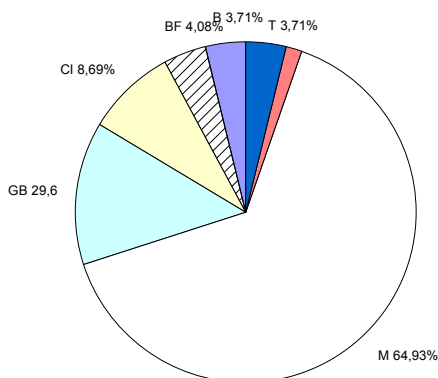
Le Mali, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire ont été les principaux destinataires des produits sénégalais dans la sous-région avec des achats estimés respectivement à 143,5 milliards, 29,6 milliards et 19,2 milliards. Les exportations vers le Mali et la Guinée-Bissau sont constituées principalement de pétrole raffiné et de produits chimiques, tandis que les ventes vers la Côte d'Ivoire ont porté sur les poissons et crustacés, le sel et les produits pharmaceutiques.

Les importations du Sénégal en provenance de l'UEMOA ont atteint 87,9 milliards, après 81,0 milliards en 2004, soit respectivement 5,8% et 6,1% des importations totales du Sénégal. Les échanges ont porté essentiellement sur les produits manufacturés, les produits alimentaires, le pétrole raffiné et le bois. La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur sous-régional du Sénégal. La part du Sénégal dans le total des importations intra-communautaires est estimée à 7,3% en 2005 contre 8,0% en 2004.

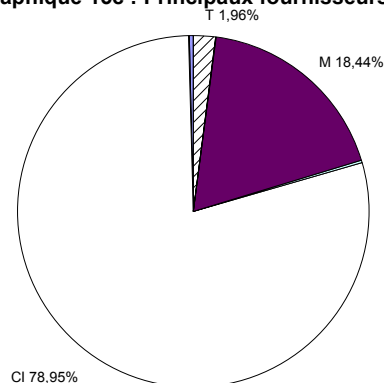
Graphique 15a : Echanges intra-UEMOA



Graphique 15b : Principaux clients



Graphique 15c : Principaux fournisseurs



Au titre des transactions financières, les investissements directs du Sénégal vers les autres pays membres de l'UEMOA sont estimés à 1,2 milliard en 2005. Les résidents du Sénégal (principalement les banques) ont souscrit à hauteur de 8,3 milliards aux obligations et autres titres d'emprunt émis dans les autres pays membres de l'UEMOA. Les banques installées au Sénégal ont accordé 2,8 milliards de crédits transfrontaliers aux résidents des autres pays membres de l'Union.

En retour, le Sénégal a reçu 7,5 milliards d'investissements directs en provenance de l'UEMOA, notamment dans le secteur bancaire. Les résidents ont émis des titres d'emprunt souscrits à hauteur de 54,4 milliards par le reste de l'Union, dont 28 milliards pour le compte du Trésor public. Les crédits transfrontaliers accordés par les banques installées dans les autres pays membres de l'Union aux résidents du Sénégal se sont établis à 10,4 milliards, dont 0,9 milliard de prêts interbancaires et 9,6 milliards octroyés aux opérateurs privés non bancaires.

3.2.8. Togo

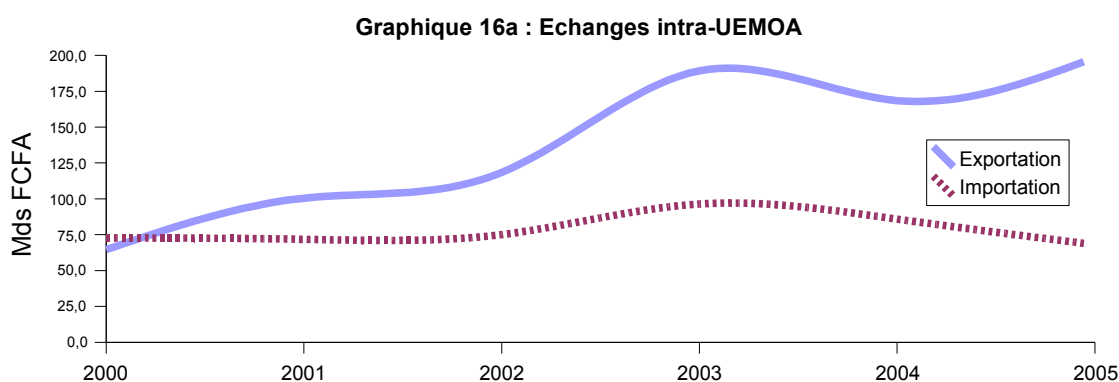
Après un léger recul en 2004, les exportations intra-communautaires au Togo ont repris pour atteindre 198,4 milliards en 2005. Elles ont représenté 57,0% des exportations totales du Togo contre 55,3% en 2004. La part du Togo dans les exportations intra-communautaires est estimée à 16,5%, inchangée par rapport à 2004. Cette reprise est liée à la normalisation progressive de l'environnement socio-politique dans le pays.

Le Burkina Faso (68,4 milliards) est devenu le premier client du Togo, suivi du Mali (53,2 milliards) et du Bénin (52,3 milliards). Les échanges portent principalement sur les matériaux de construction (ciment) et les produits pétroliers pour lesquels le Togo participe activement à

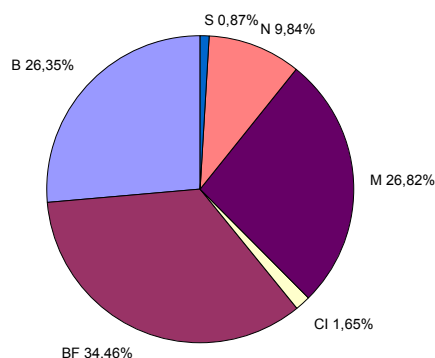
la réexportation dans l'Union.

Les importations du Togo en provenance des autres pays de l'UEMOA sont ressorties à 72,2 milliards contre 86,2 milliards en 2004. Elles ont représenté 11,7% des importations totales du pays contre 21,6% en 2004. De la Côte d'Ivoire, son premier fournisseur sous-régional, le Togo importe principalement des produits pétroliers et divers produits alimentaires. Le Sénégal fournit également des produits alimentaires au Togo qui importe, par ailleurs, du tabac en provenance du Bénin et du Burkina Faso. Les importations du Togo ont représenté 6,0% des achats intra-communautaires du pays en 2005 contre 8,5% en 2004.

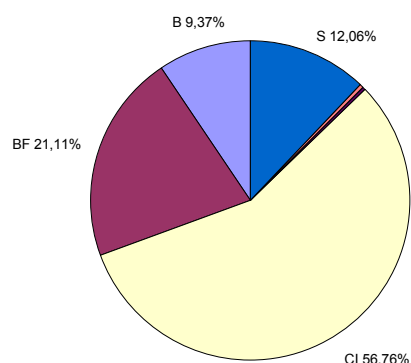
Au plan des opérations financières, les investissements directs du Togo vers les autres pays membres de l'Union sont évalués à 1,0 milliard en 2005. Le montant souscrit par les résidents du Togo (les banques en particulier) aux émissions de titres dans les autres Etats s'est élevé à 23,0 milliards. Le Togo a reçu du reste de l'Union un total de 11,2 milliards d'investissements directs et 3,5 milliards de prêts bancaires.



Graphique 16b : Principaux clients



Graphique 16c : Principaux fournisseurs



CONCLUSION

Les échanges extérieurs de l'UEMOA en 2005 sont demeurés caractérisés par la dépendance persistante de ses Etats membres à l'égard des exportations de matières premières d'origine agricole et minière, ainsi que l'importance des importations de produits alimentaires et de produits pétroliers. Dans ce contexte, les paiements extérieurs de l'Union se sont ressentis des évolutions défavorables des cours internationaux des matières premières, singulièrement de l'envolée du prix du pétrole. Les difficultés auxquelles sont confrontées certaines filières exportatrices, notamment celles du coton et du cacao, ont également contribué à limiter les performances des Etats membres de l'Union à l'exportation. Le déficit des transactions courantes s'est par conséquent aggravé, pour atteindre, hors transferts officiels, 7,6% du PIB, soit son niveau le plus élevé sur les cinq dernières années.

Cependant, la hausse des ressources extérieures mobilisées au titre des dons-projets, la mise en œuvre de l'Initiative PPTE, ainsi que l'afflux de capitaux privés ont permis d'améliorer le compte de capital et d'opérations financières. D'importants arriérés de paiement extérieurs ont également été constatés en 2005. Au total, la balance des paiements régionale a dégagé en 2005 un excédent de 98,3 milliards contre 81,9 milliards en 2004.

Les transactions commerciales et financières intra-UEMOA ont poursuivi leur progression, en liaison avec la reprise progressive des relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les autres pays de l'Union et l'approfondissement du marché financier sous-régional. Nonobstant les progrès réalisés, le niveau des échanges intra-communautaires demeure insuffisant pour permettre l'émergence d'une véritable économie intégrée.

Au total, l'amélioration du profil des paiements extérieurs de l'Union requiert la mise en œuvre d'actions qui devraient être articulées autour de l'objectif de réduction de leur vulnérabilité aux chocs internes et externes. Dans ce cadre, la diversification des exportations, la transformation des matières premières locales, la promotion de mesures d'économie d'énergie, ainsi que le renforcement de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique devraient être privilégiés. Le développement des infrastructures régionales, notamment dans le cadre du Programme Economique Régional, revêt également un caractère prioritaire en vue d'accroître les échanges intra-communautaires.

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2005 (millions de FCFA)

| Libellés | Crédit | Débit | Net |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Compte des transactions courantes | 7 706 178 | 9 248 401 | -1 542 223 |
| Biens | 5 509 942 | 5 798 953 | -289 011 |
| Marchandises générales | 4 957 210 | 5 695 485 | -738 275 |
| Autres biens | 552 732 | 103 468 | 449 264 |
| Services | 924 986 | 2 268 876 | -1 343 890 |
| Transports | 138 416 | 1 322 835 | -1 184 419 |
| dont fret | 13 987 | 1 048 346 | -1 034 359 |
| Voyages | 247 325 | 266 719 | -19 394 |
| Services des Administrations publiques | 144 222 | 105 241 | 38 981 |
| Autres services | 395 023 | 574 081 | -179 058 |
| Revenus | 231 189 | 801 912 | -570 723 |
| Revenus du travail | 120 285 | 28 093 | 92 192 |
| Revenus des investissements | 110 904 | 773 819 | -662 915 |
| dont intérêts sur dette publique | 144 | 241 623 | -241 479 |
| Transferts courants | 1 040 061 | 378 660 | 661 401 |
| Administrations publiques | 319 807 | 17 564 | 302 243 |
| Secteur privé | 720 254 | 361 096 | 359 158 |
| dont envois de fonds des travailleurs | 563 712 | 329 157 | 234 555 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 2 824 808 | 1 216 838 | 1 607 970 |
| Transferts de capital | 597 493 | 2 486 | 595 007 |
| Administrations publiques | 540 762 | 0 | 540 762 |
| Remises de dettes | 120 032 | 0 | 120 032 |
| Autres transferts | 420 730 | 0 | 420 730 |
| Autres secteurs (privés) | 56 731 | 2 486 | 54 245 |
| Actifs non financiers non produits | 2 400 | 1 098 | 1 302 |
| Investissements directs | 563 124 | 183 746 | 379 378 |
| De l'économie à l'étranger | 18 188 | 7 916 | 10 272 |
| De l'étranger dans l'économie | 544 936 | 175 830 | 369 106 |
| Investissements de portefeuille | 36 377 | 39 597 | -3 220 |
| De l'économie à l'étranger | 5 438 | 32 170 | -26 732 |
| De l'étranger dans l'économie | 30 939 | 7 427 | 23 512 |
| Autres investissements | 1 625 414 | 989 911 | 635 503 |
| De l'économie à l'étranger | 71 736 | 202 852 | -131 116 |
| Administrations publiques | 1 223 | 1 877 | -654 |
| Autres secteurs | 70 513 | 200 975 | -130 462 |
| De l'étranger dans l'économie | 1 553 678 | 787 059 | 766 619 |
| Administrations publiques | 1 040 346 | 499 979 | 540 367 |
| Autres secteurs | 513 332 | 287 080 | 226 252 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 629 592 | 0 | 629 592 |
| Rééchelonnement | 36 020 | 0 | 36 020 |
| Annulations de dettes | 90 950 | 0 | 90 950 |
| Variations des arriérés | 502 622 | 0 | 502 622 |
| Autres | 0 | 0 | 0 |
| Erreurs et omissions nettes | 32 582 | | 32 582 |
| Solde global | 10 530 986 | 10 432 657 | 98 329 |

Source : BCEAO

TABLEAU A2 : EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE (milliards FCFA)

| LIBELLES | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|---|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Exportation FOB | 5022,3 | 4831,1 | 5100,8 | 5509,9 |
| Importation FOB | -4078,4 | -4390,0 | -4878,5 | -5799,0 |
| Balance commerciale | 943,9 | 441,1 | 222,3 | -289,0 |
| Balance des services | -1067,8 | -1135,9 | -1205,2 | -1343,9 |
| dont fret | -650,0 | -794,8 | -878,7 | -1034,4 |
| Balance des revenus | -774,9 | -629,4 | -641,3 | -570,7 |
| dont intérêts sur la dette extérieure | -372,6 | -310,5 | -268,5 | -241,5 |
| Balance des transferts courants | 455,7 | 446,7 | 521,0 | 661,4 |
| dont privés | 196,1 | 151,7 | 249,0 | 359,2 |
| Envois de fonds des travailleurs (crédit) | 356,6 | 420,3 | 438,4 | 563,7 |
| dont publics | 259,6 | 294,9 | 272,0 | 302,2 |
| BALANCE DES TRANSACTIONS COURANTES | -443,1 | -877,5 | -1103,2 | -1542,2 |
| COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES | 1107,7 | 1042,2 | 1218,5 | 1608,0 |
| Compte de capital | 450,8 | 426,4 | 835,3 | 596,3 |
| Dont remise de dette | 97,4 | 103,5 | 407,4 | 120,0 |
| Opérations financières | 656,9 | 615,8 | 383,2 | 1011,7 |
| Investissements directs | 348,8 | 348,4 | 332,9 | 379,4 |
| Investissements de portefeuille | 37,4 | 60,1 | -15,5 | -3,2 |
| Autres investissements | 270,7 | 207,4 | 65,8 | 635,5 |
| Amortissement de la dette | -1231,7 | -686,2 | -894,6 | -500,0 |
| Dont Financement exceptionnel | 443,6 | 621,3 | 545,3 | 538,6 |
| - variation des arriérés | -400,6 | 439,3 | 491,4 | 502,6 |
| - rééchelonnement | 788,9 | 182,0 | 53,9 | 36,0 |
| - autres | 55,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| ERREURS ET OMISSIONS NETTES | -30,9 | -24,6 | -33,4 | 32,6 |
| SOLDE GLOBAL | 633,6 | 140,1 | 81,9 | 98,3 |
| Contrepartie de la réévaluation des comptes en DTS | 24,3 | 92,4 | 11,4 | 1,5 |
| Dépôts des émigrés | 5,6 | 18,8 | 6,1 | 18,8 |
| Autres ajustements d'écarts (hors bilan des banques) | 24,5 | -37,2 | 24,9 | -5,5 |
| AVOIRS EXTERIEURS NETS | 688,0 | 214,1 | 124,2 | 113,1 |
| RATIOS CARACTERISTIQUES | | | | |
| Taux de couvertures des importations par les exportations (%) | 123,1 | 110,0 | 104,6 | 95,0 |
| Degré d'ouverture (%) | 44,4 | 43,4 | 44,9 | 46,5 |
| Balance courante hors dons | -702,8 | -1172,5 | -1375,2 | -1844,5 |
| Balance courante hors dons rapporté au PIB (%) | -3,4 | -5,5 | -6,2 | -7,6 |
| Balance courante rapporté au PIB (%) | -2,2 | -4,1 | -5,0 | -6,3 |
| Solde global rapporté au PIB (%) | 3,1 | 0,7 | 0,4 | 0,4 |
| PIB | 20511,2 | 21223,1 | 22217,3 | 24322,7 |
| Réserves de change (AEB) | 3655,4 | 3735,3 | 3729,4 | 3769,7 |
| Importations de biens et services | 5856,6 | 6219,0 | 6941,4 | 8067,8 |
| Couverture des importations par les réserves (mois) | 7,5 | 7,2 | 6,4 | 5,6 |

Source : BCEAO

TABLEAU A3a : ORIGINES DES IMPORTATIONS (%)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|
| EUROPE | 45,18% | 47,69% | 45,02% | 40,43% |
| FRANCE | 21,05% | 24,65% | 24,45% | 21,63% |
| ALLEMAGNE | 4,38% | 3,75% | 3,26% | 2,51% |
| ITALIE | 3,55% | 2,76% | 3,60% | 2,07% |
| PAYS-BAS | 2,95% | 3,21% | 2,28% | 1,87% |
| AFRIQUE | 24,36% | 24,64% | 26,97% | 30,82% |
| GHANA | 1,16% | 1,23% | 1,09% | 1,61% |
| NIGERIA | 7,50% | 8,55% | 11,33% | 13,08% |
| AFRIQUE DU SUD | 1,56% | 2,01% | 1,20% | 1,32% |
| AMERIQUE | 7,23% | 6,64% | 7,83% | 6,96% |
| ETATS-UNIS | 4,09% | 3,36% | 4,20% | 3,02% |
| ASIE | 19,37% | 17,03% | 16,32% | 18,43% |
| CHINE | 3,19% | 3,97% | 4,00% | 4,14% |
| TAIWAN | 0,12% | 0,10% | 0,18% | 0,23% |
| JAPON | 3,02% | 2,61% | 2,57% | 1,66% |
| INDE | 2,50% | 2,08% | 1,45% | 2,03% |
| THAÏLANDE | 3,18% | 2,90% | 3,24% | 2,49% |

TABLEAU A3b : DESTINATIONS DES EXPORTATIONS (%)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|
| EUROPE | 51,62% | 52,75% | 44,64% | 38,58% |
| FRANCE | 13,47% | 15,58% | 17,94% | 14,51% |
| ALLEMAGNE | 2,93% | 1,66% | 1,24% | 1,04% |
| ITALIE | 3,75% | 2,73% | 3,24% | 2,54% |
| PAYS-BAS | 13,13% | 11,71% | 7,19% | 7,18% |
| AFRIQUE | 29,74% | 26,88% | 32,67% | 34,11% |
| GHANA | 1,82% | 2,41% | 2,82% | 2,74% |
| NIGERIA | 7,41% | 2,78% | 5,56% | 5,84% |
| AFRIQUE DU SUD | 0,52% | 0,30% | 2,76% | 3,55% |
| AMERIQUE | 5,77% | 5,59% | 7,36% | 13,10% |
| ETATS-UNIS | 6,03% | 4,56% | 6,25% | 9,33% |
| ASIE | 10,46% | 12,18% | 13,30% | 12,23% |
| CHINE | 1,12% | 2,06% | 3,69% | 3,71% |
| TAIWAN | 0,60% | 0,50% | 0,56% | 0,30% |
| JAPON | 1,10% | 0,56% | 0,45% | 0,55% |
| INDE | 2,90% | 3,42% | 3,88% | 3,91% |
| THAÏLANDE | 2,30% | 0,64% | 0,27% | 0,42% |

* statistiques douanières, données obtenues par agrégation des statistiques nationales

TABLEAUX A4 : MATRICES DES ECHANGES COMMERCIAUX INTRA-UEMOA

(milliards de FCFA)

| 2003 | | Pays importateurs | | | | | | | | UEMOA |
|-------------------|-----------|-------------------|-------|------|------|-------|-------|------|------|-------|
| | | B | BF | CI | GB | M | N | S | T | |
| Pays exportateurs | Bénin | 0,0 | 8,3 | 0,8 | 0,0 | 35,5 | 54,3 | 5,2 | 7,2 | 111,3 |
| | Burkina | 0,7 | 0,0 | 9,1 | 0,0 | 8,5 | 13,8 | 0,0 | 6,8 | 39,0 |
| | C. Ivoire | 43,1 | 96,6 | 0,0 | 0,5 | 64,6 | 39,6 | 55,5 | 70,4 | 370,2 |
| | G. Bissau | 0,0 | 0,0 | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2,0 | 0,1 | 2,4 |
| | Mali | 1,1 | 4,7 | 13,3 | 0,0 | 0,0 | 5,1 | 16,7 | 2,6 | 43,7 |
| | Niger | 5,4 | 3,1 | 3,0 | 0,0 | 0,6 | 0,0 | 0,0 | 0,7 | 12,8 |
| | Sénégal | 19,0 | 17,1 | 35,7 | 15,8 | 83,4 | 1,8 | 0,0 | 8,7 | 181,5 |
| | Togo | 43,6 | 47,0 | 1,5 | 0,5 | 87,0 | 8,8 | 1,0 | 0,0 | 189,2 |
| | UEMOA | 113,0 | 169,8 | 63,9 | 16,8 | 279,5 | 129,6 | 80,4 | 96,4 | 949,3 |

| 2004 | | Pays importateurs | | | | | | | | UEMOA |
|-------------------|-----------|-------------------|-------|------|------|-------|-------|------|------|---------|
| | | B | BF | CI | GB | M | N | S | T | |
| Pays exportateurs | Bénin | 0,0 | 12,2 | 0,6 | 0,0 | 71,9 | 65,3 | 1,4 | 7,8 | 159,1 |
| | Burkina | 6,7 | 0,0 | 25,7 | 0,0 | 5,7 | 24,3 | 0,0 | 12,7 | 75,2 |
| | C. Ivoire | 43,2 | 119,6 | 0,0 | 0,8 | 76,2 | 23,4 | 53,2 | 54,6 | 371,0 |
| | G. Bissau | 0,0 | 0,0 | 0,8 | 0,0 | 0,7 | 0,0 | 0,8 | 0,0 | 2,3 |
| | Mali | 0,8 | 6,0 | 10,5 | 0,7 | 0,0 | 2,6 | 17,7 | 0,9 | 39,2 |
| | Niger | 2,8 | 0,6 | 4,3 | 0,0 | 0,7 | 0,0 | 0,1 | 0,6 | 9,1 |
| | Sénégal | 13,4 | 22,5 | 23,8 | 24,5 | 97,4 | 2,0 | 0,0 | 9,6 | 193,1 |
| | Togo | 43,5 | 45,3 | 1,5 | 0,0 | 63,1 | 6,9 | 7,8 | 0,0 | 168,0 |
| | UEMOA | 110,4 | 206,2 | 67,4 | 26,0 | 315,6 | 124,5 | 81,0 | 86,2 | 1 017,1 |

| 2005 | | Pays importateurs | | | | | | | | UEMOA |
|-------------------|-----------|-------------------|-------|------|------|-------|-------|------|------|---------|
| | | B | BF | CI | GB | M | N | S | T | |
| Pays exportateurs | Bénin | 0,0 | 5,4 | 2,4 | 0,0 | 75,5 | 92,7 | 0,3 | 6,4 | 182,6 |
| | Burkina | 2,8 | 0,0 | 30,0 | 0,0 | 11,9 | 20,5 | 0,1 | 14,4 | 79,7 |
| | C. Ivoire | 78,6 | 156,7 | 0,0 | 4,3 | 84,2 | 35,2 | 69,4 | 38,6 | 467,0 |
| | G. Bissau | 0,0 | 0,0 | 1,7 | 0,0 | 0,4 | 0,0 | 0,2 | 0,0 | 2,2 |
| | Mali | 3,0 | 4,1 | 7,4 | 0,4 | 0,0 | 1,1 | 16,2 | 0,2 | 32,4 |
| | Niger | 3,4 | 2,6 | 4,5 | 0,2 | 0,6 | 0,0 | 0,0 | 4,5 | 15,9 |
| | Sénégal | 8,2 | 9,0 | 19,2 | 29,6 | 143,5 | 3,3 | 0,0 | 8,2 | 221,1 |
| | Togo | 52,3 | 68,4 | 3,3 | 0,0 | 53,2 | 19,5 | 1,7 | 0,0 | 198,4 |
| | UEMOA | 148,3 | 246,2 | 68,4 | 34,6 | 369,4 | 172,3 | 87,9 | 72,2 | 1 199,4 |

Source : estimations BCEAO

TABLEAU A5 : EVOLUTION DU COMMERCE INTRA-UEMOA (milliards de FCFA)

| | | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|----------------------|--------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| UEMOA | | 661,5 | 719,3 | 780,7 | 784,2 | 829,1 | 949,3 | 1017,1 | 1199,4 |
| BENIN | <i>Exportation</i> | 39,3 | 41,4 | 43,5 | 33,9 | 39,0 | 111,3 | 159,1 | 182,6 |
| | <i>Importation</i> | 68,4 | 72,7 | 80,0 | 82,5 | 96,5 | 113,0 | 110,4 | 148,3 |
| | <i>Balance</i> | -29,1 | -31,2 | -36,5 | -48,6 | -57,6 | -1,7 | 48,7 | 34,3 |
| BURKINA | <i>Exportation</i> | 50,0 | 61,7 | 48,6 | 41,2 | 43,0 | 39,0 | 75,2 | 79,7 |
| | <i>Importation</i> | 136,7 | 157,4 | 136,4 | 133,8 | 162,7 | 169,8 | 206,2 | 246,2 |
| | <i>Balance</i> | -86,7 | -95,7 | -87,8 | -92,6 | -119,7 | -130,8 | -130,9 | -166,6 |
| COTE D'IVOIRE | <i>Exportation</i> | 364,8 | 412,8 | 445,5 | 444,6 | 430,2 | 370,2 | 371,0 | 467,0 |
| | <i>Importation</i> | 81,8 | 107,9 | 79,3 | 69,9 | 74,3 | 63,9 | 67,4 | 68,4 |
| | <i>Balance</i> | 283,0 | 304,9 | 366,2 | 374,7 | 355,9 | 306,4 | 303,7 | 398,6 |
| GUINEE BISSAU | <i>Exportation</i> | 0,0 | 0,0 | 1,3 | 2,0 | 2,6 | 2,4 | 2,3 | 2,2 |
| | <i>Importation</i> | 4,9 | 8,3 | 8,6 | 13,4 | 16,0 | 16,8 | 26,0 | 34,6 |
| | <i>Balance</i> | -4,9 | -8,3 | -7,4 | -11,4 | -13,4 | -14,3 | -23,7 | -32,3 |
| MALI | <i>Exportation</i> | 53,4 | 61,6 | 68,7 | 47,0 | 44,4 | 43,7 | 39,2 | 32,4 |
| | <i>Importation</i> | 180,0 | 171,7 | 227,6 | 257,7 | 257,9 | 279,5 | 315,6 | 369,4 |
| | <i>Balance</i> | -126,5 | -110,1 | -158,8 | -210,8 | -213,5 | -235,8 | -276,3 | -336,9 |
| NIGER | <i>Exportation</i> | 14,4 | 11,1 | 12,1 | 8,8 | 10,2 | 12,8 | 9,1 | 15,9 |
| | <i>Importation</i> | 103,3 | 88,4 | 90,8 | 83,0 | 89,2 | 129,6 | 124,5 | 172,3 |
| | <i>Balance</i> | -88,9 | -77,3 | -78,7 | -74,1 | -79,0 | -116,8 | -115,4 | -156,4 |
| SENEGAL | <i>Exportation</i> | 89,0 | 86,8 | 96,2 | 104,3 | 139,0 | 181,5 | 193,1 | 221,1 |
| | <i>Importation</i> | 38,6 | 61,4 | 85,1 | 72,1 | 57,4 | 80,4 | 81,0 | 87,9 |
| | <i>Balance</i> | 50,3 | 25,4 | 11,1 | 32,1 | 81,6 | 101,1 | 112,1 | 133,1 |
| TOGO | <i>Exportation</i> | 33,5 | 41,2 | 64,6 | 100,4 | 118,4 | 189,2 | 168,0 | 198,4 |
| | <i>Importation</i> | 47,7 | 51,6 | 72,7 | 71,8 | 75,1 | 96,4 | 86,2 | 72,2 |
| | <i>Balance</i> | -14,2 | -10,4 | -8,1 | 28,7 | 43,3 | 92,8 | 81,8 | 126,2 |

Source : estimations BCEAO

ANNEXE 2 : PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les comptes extérieurs présentés sont établis selon les principes de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements (MBDP), publiée par le FMI en mai 1993. Par rapport à la précédente édition, celui-ci réaménage la classification des comptes de la balance des paiements et les rapproche du compte du reste du monde, établi par le SCN93.

Les composantes types de la balance des paiements sont réparties en deux grandes catégories, à savoir le compte des transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières.

1. Compte des transactions courantes

Sont incluses dans le compte des transactions courantes, toutes les transactions portant sur des valeurs économiques (autres que des actifs financiers) entre entités résidentes et non-résidentes. Les contreparties des valeurs économiques courantes qui sont fournies ou acquises sans réciprocité y sont également inscrites. Les grandes subdivisions (postes) sont les biens, les services, les revenus et les transferts courants.

- les biens sont classés en 5 catégories distinctes qui présentent un intérêt analytique différent :

- . Marchandises générales ;
- . Biens importés ou exportés pour transformation ;
- . Réparation de biens ;
- . Achats de biens dans les ports par les transporteurs ;
- . Or non monétaire.

- les services sont répartis en 11 postes :

- . Transports ;
- . Voyages ;
- . Services de communication ;
- . Services de bâtiment et travaux publics ;
- . Services d'assurance ;
- . Services financiers ;
- . Services d'informatique et d'information ;
- . Redevances et droits de licence ;
- . Autres services aux entreprises ;
- . Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs ;
- . Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a⁶.

- les revenus sont définis comme étant la rémunération des facteurs de production. Ce poste englobe la rémunération des salariés sous toutes ses formes, ainsi que le revenu des investissements. La rubrique "revenu des investissements" enregistre les revenus que les entités résidentes retirent de la propriété d'avoirs financiers étrangers et vice-versa. Elle se subdivise en 3 catégories :

- . revenu des investissements directs ;
- . revenu des investissements de portefeuille ;
- . revenu des autres investissements.

- les transferts courants se répartissent en deux catégories sectorielles : les administrations publiques et les autres secteurs. Ceux des administrations publiques comprennent les aides non remboursables en espèces ou en nature reçues des autres administrations publiques ou des organisations internationales. Les transferts courants privés sont essentiellement constitués des envois de fonds des travailleurs et des dons des ONG. Les transferts courants,

6 Non compris ailleurs

contrairement à toutes les précédentes éditions du Manuel de la balance des paiements, sont distingués des transferts de capital inclus dans le compte de capital.

2. Compte de capital et d'opérations financières

Il a deux principales composantes :

- le compte de capital correspondant au compte de capital du SCN ;
- le compte d'opérations financières équivalant au compte financier du SCN.

Le compte de capital regroupe les transferts de capital qui comprennent les remises de dettes, les dons en biens d'équipement ou destinés à en acquérir et les acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits (achats de brevets, licences, achats d'immeubles par les ambassades).

Les principales composantes du compte d'opérations financières sont :

- les investissements directs qui comprennent les opérations financières effectuées par une entité appelée investisseur direct, lequel vise un intérêt durable tel la rentabilité ou le développement futur de l'entreprise qui reçoit l'investissement et détient dans cette optique au moins 10% des actions ou des droits de vote ;
- les investissements de portefeuille qui regroupent tous les investissements internationaux réalisés sous forme d'acquisition de titres de participation ou de titres de créances, autres que ceux déjà recensés dans les investissements directs et dans les réserves (moins de 10% des actions) ;
- les autres investissements, constitués d'une catégorie fonctionnelle résiduelle où sont recensées toutes les autres opérations sur les actifs et passifs non classées dans les investissements directs, les investissements de portefeuille et les réserves, notamment les crédits commerciaux, les prêts ou emprunts, les utilisations des crédits du FMI, la monnaie fiduciaire et les dépôts ;
- les avoirs de réserve, constitués d'avoirs extérieurs à la disposition immédiate et sous le contrôle effectif des autorités monétaires et qui permettent à celles-ci de financer directement les déséquilibres des paiements, de réguler indirectement l'ampleur de ces déséquilibres au moyen d'interventions sur le marché des changes pour influencer sur le cours de la monnaie nationale et de parer à d'autres besoins.

ANNEXE 3 : ESTIMATION DE LA MATRICE DES ECHANGES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les asymétries relevées dans les statistiques relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables en grande partie aux différences de classification et de champ couvert par celles-ci. Des efforts concertés d'harmonisation sont fournis par les Services de la Douane, les Directions Nationales de la Statistique et les Directions Nationales de la BCEAO, notamment dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements, et permettent de renforcer la cohérence des comptes extérieurs. Cependant, le caractère informel du commerce transfrontalier rend la tâche plus complexe. L'annexe 3 retrace les méthodes d'estimation de la matrice des échanges transfrontaliers dans l'UEMOA.

1 - Sources d'incohérence des données sur le commerce extérieur

Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises constituent une des principales sources des asymétries relevées dans les statistiques douanières des Etats membres de l'Union. En effet, les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateur comme destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont considérés comme des importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland, ou des exportateurs de produits destinés à ces pays.

Les asymétries sont également dues à des divergences de degré de couverture par les statistiques douanières des pays membres de certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les cultures vivrières, réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels.

TABEAU 2 : STATISTIQUES DOUANIÈRES RELATIVES AU COMMERCE INTRA-UEMOA (milliards FCFA)

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Importations déclarées | 564,0 | 567,0 | 626,9 | 636,3 | 773,8 |
| Exportations déclarées | 629,3 | 654,3 | 670,8 | 721,8 | 820,1 |
| Asymétries | -65,3 | -87,4 | -43,8 | -85,4 | -46,3 |

2. Correction des asymétries

Les ajustements sont basés sur les statistiques douanières communiquées par les pays dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements.

Lorsque la ventilation géographique des transactions d'un pays n'est pas disponible, celles de ses partenaires commerciaux de l'Union sont utilisées pour approcher le commerce intra-communautaire de cet Etat. Ces informations sont combinées aux données recueillies par d'autres sources, ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.

Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des données disponibles de la période la plus récente.

Enfin, lorsque deux pays communiquent les statistiques, le problème d'asymétries se pose dès

lors que l'écart entre les chiffres fournis est supérieur à 25% des importations (les statistiques douanières fournissent les importations CAF qui incluent notamment le fret et les assurances). Dans ce cas, les ajustements se fondent sur la fiabilité des sources d'information. La préférence est accordée à la source qui déclare les exportations, des irrégularités étant parfois constatées dans les déclarations à l'importation, généralement pour des raisons de droits de douane.

3. Retraitement lié à la méthodologie d'élaboration de la balance des paiements

Des ajustements de champ, de valeur et de chronologie sont effectués pour répondre respectivement aux principes de résidence, d'évaluation des transactions aux prix du marché et de transfert de propriété. A l'aide des données des enquêtes particulières, certaines distorsions dues à la présence de non-résidents sur le territoire et à celle de résidents à l'étranger font l'objet de corrections. Par ailleurs, les données sur le secteur informel sont approchées par les ajustements de champ, sur la base des ratios de la comptabilité nationale et des hypothèses de croissance de la production. Les résultats des opérations de tri qui permettent d'isoler les billets externes sont également exploités dans ce cadre.

La répartition géographique du montant obtenu au titre des transactions informelles ne prend en compte que les pays limitrophes. Par exemple, le montant des ajustements de champ au Burkina est supposé couvrir les transactions informelles entre ce pays et ses voisins, notamment la Côte d'Ivoire, le Mali, le Ghana, le Togo et le Niger. Ce montant total est éventuellement réparti en fonction des proportions calculées à partir des statistiques douanières.

ANNEXE 4 : IMPACT DES ASYMETRIES SUR LA QUALITE DES STATISTIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE

Dans le cadre des corrections apportées aux statistiques relatives au commerce intra-UEMOA, les montants inscrits dans les balances des paiements nationales adoptées par les Comités nationaux peuvent parfois faire l'objet d'ajustements par nécessité de réconciliation statistique. Il en résulte quelques incohérences entre les données de la balance régionale et celles des balances des paiements nationales. L'annexe 4 a pour objet de relever l'impact des asymétries sur la qualité des statistiques produites.

1 – Problèmes et limites pratiques

Le programme de calcul de la balance régionale aboutit dans bien des cas, à des soldes erronés du fait des asymétries. En effet, pour une rubrique élémentaire X et pour un pays i, l'agrégation des huit balances des paiements hors UEMOA peut être formalisée comme ci-après :

Xic, Xid et Xis désignent respectivement les montants inscrits au crédit, au débit et en solde de la rubrique X de la balance des paiements du pays i ($Xis = Xic - Xid$) ;

xic, xid et xis désignent respectivement les parts imputées à l'UEMOA au crédit, au débit et en solde de la rubrique X de la balance des paiements du pays i ($xis = xic - xid$).

Au crédit, la rubrique X de la balance des paiements régionale est calculée comme ci-après :

$$Xc = \sum_i^8 (Xic - xic)$$

Au débit : $Xd = \sum_i^8 (Xid - xid)$

En net : $Xs = Xc - Xd = \sum_i^8 (Xic - xic) - \sum_i^8 (Xid - xid)$

$$Xs = Xc - Xd = \sum_i^8 Xic - \sum_i^8 xic - \sum_i^8 Xid + \sum_i^8 xid \quad (1)$$

Au niveau sous-régional, il est présumé que, par rubrique, les chiffres inscrits au crédit et au débit au titre de l'UEMOA sont identiques. Autrement dit, les échanges intra-UEMOA se neutralisent et n'influencent pas le solde avec l'extérieur des postes de la balance des paiements. L'égalité suivante devrait se vérifier :

$$\sum_i^8 xic - \sum_i^8 xid = 0 \quad (2)$$

En conséquence, $Xs = Xc - Xd = \sum_i^8 Xic - \sum_i^8 Xid = \sum_i^8 (Xic - Xid)$

Ainsi, l'exclusion des échanges intra-UEMOA, au crédit et au débit des rubriques de la balance des paiements agrégée, ne devrait pas affecter le solde des différents postes.

Ce résultat n'est pas vérifié en pratique du fait d'importantes asymétries dans les déclarations et les enregistrements au niveau national, les échanges intra-UEMOA ne se neutralisent pas. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales. $\sum_i^8 xic - \sum_i^8 xid \neq 0$

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004 (statistiques douanières) tandis que le total des importations déclarées a été estimé à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. La difficulté consiste à approcher le niveau vraisemblable des échanges intra-UEMOA. En effet, en choisissant les bornes de l'intervalle ainsi défini, l'une pour les exportations et l'autre pour les importations, et en les éliminant du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale (hors UEMOA) présente des évolutions incohérentes. Les exportations extra-UEMOA baissent de 2,3% et alors que les importations s'accroissent de plus de 20%. En conséquence, le solde commercial de l'Union, positif lorsque les balances des paiements nationales sont agrégées, devient par consolidation négatif. De tels résultats ne sont pas explicables.

Exemple : Impact des asymétries sur la balance commerciale

| | Année n | Année n+1 | Variation (%) |
|--------------------------------------|-------------|-------------|---------------|
| Exportations totales agrégées | 300 | 310 | -3,23% |
| Importations totales agrégées | 400 | 420 | -4,76% |
| Solde commercial agrégé | -100 | -110 | |
| Echanges intra-UEMOA ajustées (*) | 50 | 55 | |
| Exportations hors UEMOA ajustées | 250 | 255 | -1,96% |
| Importations Hors UEMOA ajustées | 350 | 365 | -4,11% |
| Solde commercial | -100 | -110 | |
| Exportations intra-UEMOA déclarées | 30 | 35 | |
| Importations intra-UEMOA déclarées | 55 | 100 | |
| Exportations hors UEMOA non ajustées | 270 | 275 | -1,82% |
| Importations Hors UEMOA non ajustées | 345 | 320 | 7,81% |
| Solde commercial non ajusté | -75 | -45 | |

(*) : Importations = exportations

Ces difficultés se posent pour la plupart des 170 variables élémentaires de la balance des paiements. En outre, les ajustements opérés dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements régionale, affectent les montants inscrits au titre de certains postes des balances des paiements nationales, bien que celles-ci aient déjà été validées. Par exemple, en 2001, les importations de la Côte d'Ivoire en provenance du Mali ont été estimées à 2 milliards par les sources ivoiriennes, contre 40,0 milliards relevés dans la balance des paiements du Mali. A l'analyse des sources d'information, les 40,0 milliards ont été retenus parce que les statistiques douanières de la Côte d'Ivoire ne prennent pas en compte les importations transfrontalières de bétail. En conséquence, le total des importations de la Côte d'Ivoire devrait être majoré de 38 milliards pour tenir compte des ajustements, alors que la balance des paiements de la Côte d'Ivoire au titre de l'année 2001 a déjà été adoptée.

2 – Perspectives

La nécessité d'estimer le niveau adéquat des échanges réels et financiers entre les Etats de l'Union, est à la base des lenteurs constatées dans la production et la publication des statistiques de balance des paiements régionale. Par ailleurs, les ajustements effectués a posteriori sur certaines rubriques ne sont pas répercutés sur les balances des paiements nationales. Il serait utile, au plan informatique, de mettre en place un programme de calcul itératif qui permettrait d'accroître l'automatisation du calcul de la balance régionale.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int